



## 1 mort 2 blessés sur la 170

QUADRUPLE COLLISION — Trois des quatre véhicules impliqués dans un accident, hier, à La Bale; l'un d'eux est complètement écrasé sous l'arrière du camion. (Photo Réal Tremblay) Détails en page A 2

# Bureau de la Sûreté de Jonquière cambriolé

par Mario Roy

JONQUIÈRE — Le bureau des enquêtes de la Sûreté municipale de Jonquière, situé dans l'ancien hôtel de ville du secteur Kénogami, a été cambriolé au début de semaine.

Le ou les intrus y ont dérobé les armes de service des détectives de la force policière, ainsi que des armes conservées comme exhibits dans le même local.

Des actes de vandalisme ont également été posés, bureaux et classeurs renversés.

C'est une scène de désolation qui attendait les enquêteurs, à leur entrée au travail, lundi matin.

Telle est la stupéfiante informa-

tion obtenue hier par Le Quotidien, de source fiable. Inutile de dire que la Sûreté municipale de Jonquière s'est refusée à tout commentaire en rapport avec cette affaire, que l'on avait réussi à tenir au secret depuis le matin de l'événement.

Il a tout de même été possible d'apprendre que les armes de service des policiers ont pu être récupérées; la police ne serait toutefois, pas en mesure d'identifier positivement le ou les auteurs de cet audacieux cambriolage.

Cet événement met en lumière une anomalie sérieuse dans la situation du bureau des enquêtes de la Sûreté municipale de Jonquière, depuis la fusion des corps policiers

d'Arvida, Jonquière et Kénogami, et en particulier depuis le transfert des effectifs à l'hôtel de ville du secteur Jonquière.

Il en résulte que le bureau des enquêtes demeure sans surveillance, ou à peu près, en période nocturne; il n'existe dans cet édifice aucun système d'alarme pouvant suppléer à cette carence.

Les armes, les pièces conservées comme exhibits, les dossiers criminels et dossiers d'enquête sont donc ni plus ni moins à la merci de personnes qui pourraient avoir à la fois l'intérêt et l'audace de pénétrer dans ces locaux.

La situation a maintes fois été signalée aux hautes autorités de la sûreté municipale; la mesure adoptée a été de donner directive aux patrouilleurs de vérifier régulièrement, en période nocturne, la sécurité des lieux.

On se souvient que, lors du témoignage qu'il rendait au cours de son procès pour le meurtre de Lily Breton, le récidiviste bien connu Ghislain Gaudet avait avoué avoir cambriolé ce même bureau.

**ST-LEGER**  
Le scotch léger, clair et sec,  
au goût des Québécois.

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

20 pages 25 cents

Jeudi 21 décembre 1978

6e année No 68



DEPART — Raymond Garneau, ancien ministre du cabinet libéral, quitte l'Assemblée nationale pour la dernière fois après avoir remis sa démission au président de l'Assemblée nationale, Clément Richard. (Laserphoto PC)

## Démission de Raymond Garneau

QUEBEC (PC) — A peine huit mois après sa défaite lors d'un congrès au leadership de son parti, le député libéral de Jean-Talon, M. Raymond Garneau, a annoncé sa démission de l'Assemblée nationale, mercredi. M. Garneau a fait part de sa décision lors d'une déclaration faite de son siège en Chambre. Il était député de Jean-Talon depuis le 29 avril 1970. Dans sa déclaration, l'ex-député de Jean-Talon a remercié ses électeurs qui l'avaient appuyé aux scrutins de 1970, 1973 et 1976. "J'ai été un soldat, je me suis toujours battu visière levée, j'ai donné et j'ai reçu des coups, a-t-il dit. On a souvent l'impression que ceux qui on donne sont moins sournois que ceux qu'on reçoit."

## Chicoutimi

# Même compte de taxes

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les contribuables chicoutimiens verront leur charge fiscale municipale demeurer au même niveau l'an prochain, le conseil les ayant gratifiés de ce cadeau de Noël hier.

Ainsi, les élus ont adopté un budget de \$22,608,082, qui représente une hausse de 7.11 pour cent sur celui de 1978.

De plus, la présente année financière se soldera par un intéressant surplus de \$325,000, résultat de revenus imprévus plus importants (\$496,000 environ) que des dépenses qu'on n'avait pu prévoir (\$171,000).

Ce surplus, conjugué aux restrictions budgétaires et à une augmentation appréciable de l'évaluation imposable (10 pour cent en moyenne), permet au conseil de baisser le taux foncier dans chacun des secteurs de Chicoutimi.

Ainsi, le taux de l'ancienne cité de Chicoutimi passe de \$2.37 à \$2.16, celui du secteur Chicoutimi-Nord de \$2.21 à \$2.01, celui de Rivière-du-Moulin de \$2.38 à \$2.14 et celui de la paroisse, selon qu'on a ou non les services d'aqueduc et/ou d'égouts, de \$1.94 à \$1.69, de \$1.72 à \$1.59 et de \$1.47 à \$1.40.

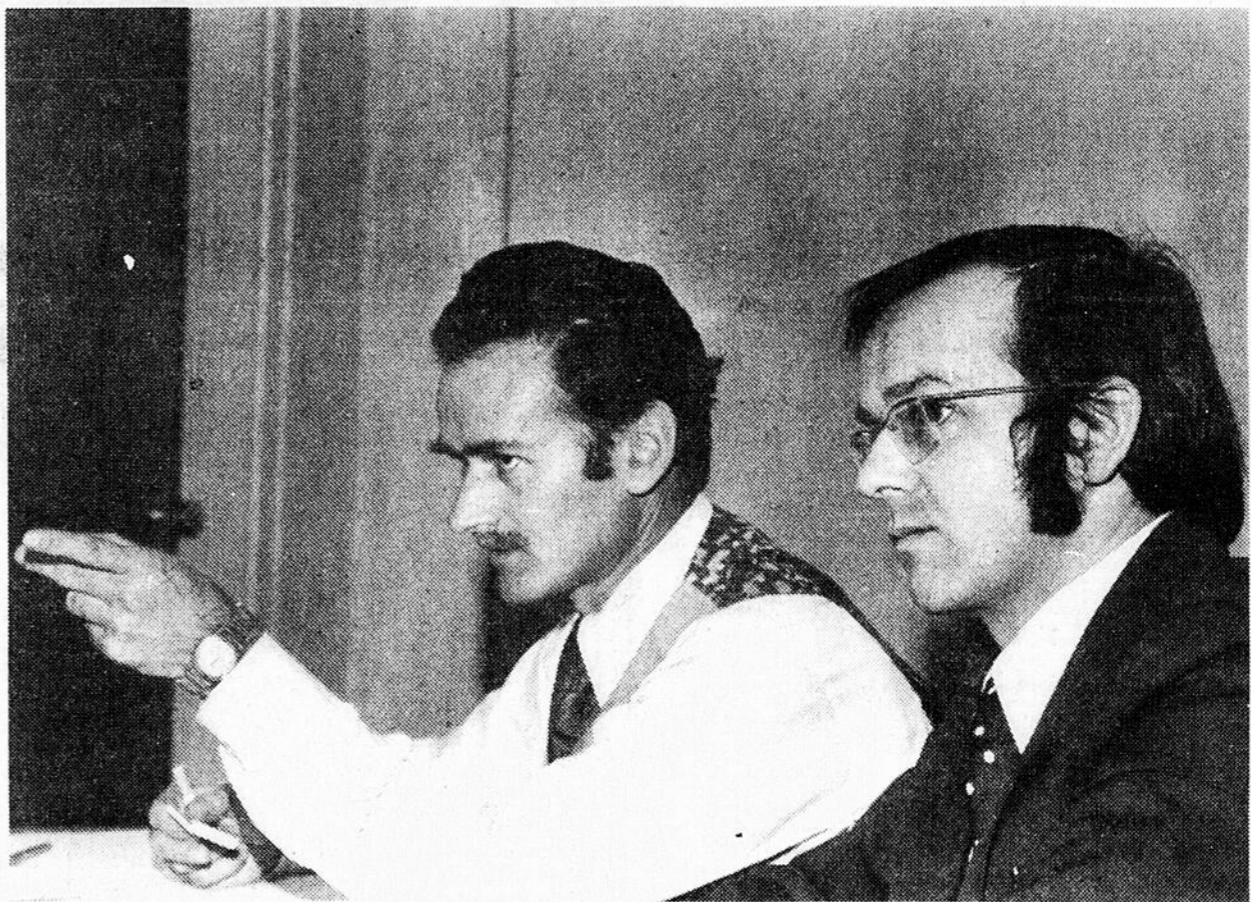
On indique d'autre part que les restrictions se feront surtout sentir "à l'intérieur de l'hôtel de ville", et on espère que les services aux contribuables ne seront pas affectés notablement.

Enfin, compte tenu des tensions qui ont secoué l'administration municipale depuis quelques mois,

on aborde différemment, selon le cas, les implications sur les douze prochains mois qu'auront les au-

dacieuses prévisions budgétaires.

Détails en page A 3



UN EFFORT IMPORTANT — Le directeur général de la ville de Chicoutimi, M. Jean-Jacques Simard, à gauche, a indiqué, hier, en commentant le budget, que les mesures de contrôle et les restrictions budgétaires

représentaient un effort important pour limiter la hausse des dépenses municipales. Il est accompagné du directeur des services financiers, M. Robert Bouchard. (Photo Karl Tremblay)

## en bref

### Affaire Marion

Le procureur de Claude Valence, accusé de la séquestration de Charles Marion, a terminé hier son plaidoyer. Ce plaidoyer aura duré deux jours. Il ne reste plus qu'à entendre les représentations de la Couronne et les jurés pourront délibérer.

En page A 2

### Taxe foncière

A l'instar des contribuables chicoutimiens, les propriétaires jonquiérois ne subiront pas cette année une hausse de la taxe foncière.

En page A 3

## sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 0

## Compagnie Voyageur

# Les autobus paralysés

DRUMMONDVILLE (PC) — Les 400 chauffeurs d'autobus de la compagnie Voyageur, qui ont tenu une journée d'étude mercredi, à Drummondville, ont décidé de demeurer dans cette localité tant et aussi longtemps que leurs demandes n'auront pas été satisfaites.

Malgré une recommandation de leurs dirigeants de reprendre le travail, parce que les délais légaux n'ont pas été atteints, les chauffeurs ont en effet indiqué leur détermination de continuer leur débrayage en dépit de la menace d'injonction que leur employeur avait déjà commencé à obtenir.

Les dernières offres salariales ont été rejetées dans une proportion de 83 pour cent par les 308 chauffeurs présents, membres du syndicat des Teamsters.

Le litige porte sur le mode de rémunération basé actuellement sur le nombre de milles parcourus. Les deux parties se sont entendues pour le substituer par une rétribution basée sur un taux horaire, mais sont en désaccord sur les modalités de son application.

Selon les demandes syndicales, un chauffeur serait payé \$5.75 de l'heure et serait assuré de gagner au moins \$45 par jour. Ce système serait applicable rétroactivement au 1er juin, date d'expiration du

dernier contrat. A compter du 1er janvier prochain, le même taux horaire serait valable, mais avec une garantie de pouvoir gagner au moins \$50 par jour. De plus, le temps supplémentaire serait de ri-

gueur après huit heures de travail. La compagnie offre \$5.00 de l'heure, ce qui équivaut à une garantie de \$40, auquel elle assortit toujours une certaine forme de paiement par mille parcouru, soit 13 cents et demi du mille, aucun temps supplémentaire n'est prévu.

### Rapport du conciliateur

Admettant que cette forme de paiement pouvait dans certains cas, occasionner des déboursés supplémentaires à ceux demandés du côté syndical, le vice-président du syndicat, M. Gilles Denis, a expliqué que les membres voulaient cependant définitivement mettre fin à cette formule qui désavantage considérablement les conducteurs de petits trajets au profit de ceux affectés aux long-courriers.

M. Denis a relié la détermination des chauffeurs au fait que leur demande originale était de \$10 de l'heure et qu'ils ont l'impression d'être les laissés pour compte de la compagnie dont les employés du terminus de Montréal, affiliés à la CSN, gagnent déjà selon lui \$11.34 de l'heure.

## 11,000 passagers touchés par jour

MONTREAL (PC) — Une prolongation du débrayage des chauffeurs de Voyageur à l'approche des Fêtes est susceptible de perturber bien des réunions de familles dont les membres dispersés à travers la province n'ont que ce moyen de transport pour se réunir. Un porte-parole de Voyageur, a affirmé que l'affluence en temps normal tourne autour de 7,000 à 8,000 passagers par jour, mais que celle-ci s'élève à environ 11,000 pendant la période des Fêtes.

Le service de la compagnie n'est toutefois pas affecté pour ses liaisons avec l'Abitibi et l'Ontario dont les chauffeurs sont membres d'un autre syndicat.

Au Canadien National, on rapporte que les départs étaient complets à cause de l'absence de transport par autobus. Cette compagnie pourrait cependant ajouter des trains supplémentaires dans les prochains jours si la grève devait se prolonger.

## sports



### Soirée Junior "B"

Les clubs membres du circuit tenaient leur soirée annuelle, hier, à l'occasion des fêtes.

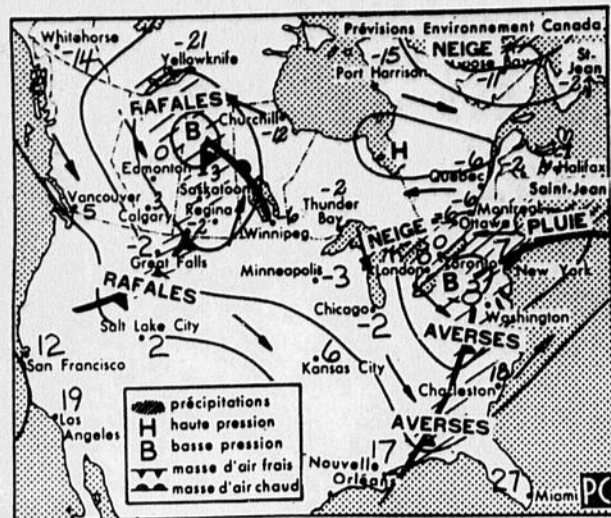
En page B 1

### Double de Shutt

Le Canadien l'emporte 5-3 sur les Black Hawks à Chicago.

En page B 2

# météo



## prévisions

**MONTREAL (PC)** — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de jeudi.

Outaouais et Montréal: neige et vents modérés par moments. Accumulation totale près de 10 cm. Maximum, près de moins 3. Vendredi: averses de neige.

Régions montagneuses de l'Estrie et de la Beauce: neige possiblement mêlée de pluie ou de bruine verglaçante par moments. Accumulation de 10 à 15 cm. Maximum, près de moins 2. Vendredi: averses de neige.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: neige. Vents modérés causant de la poudrière. Accumulation totale de 10 à 15 cm. Maximum, près de moins 8. Vendredi: neige.

Lac-Saint-Jean et Saguenay: nuageux avec de la neige. Accumulation de 5 à 10 cm. Maximum, près de moins 10. Aperçu pour vendredi: averses de neige.

Mauricie, parc des Laurentides: neige et vents modérés. Accumulation, près de 10 cm. Maximum, près de moins 8. Vendredi: averses de neige.

## dans le monde

**TORONTO (PC)** — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	1	4
Victoria	3	6
Edmonton	-7	-3
Calgary	-7	4
Yellowknife	-28	-22
Regina	-24	-5
Winnipeg	-15	-13
Toronto	-8	0
Kingston	-12	-7
Ottawa	-17	-12
Montréal	-18	-10
Québec	-17	-12
Fredericton	-12	-6
Saint-Jean, N.-B.	-12	-6
Moncton	-14	-6
Halifax	-10	-6
Charlottetown	-11	-6
Saint-Jean, T.-N.	-12	-4
New York	-3	2
Washington	2	—
Tampa	16	24
Miami	14	26
Orlando	10	27
Los Angeles	6	—
San Francisco	1	10

## Aucun risque de pollution par le mercure

**CHICOUTIMI (LG)** — Environnement Canada a rendu public hier un rapport concluant que le dragage du chenal de la rivière Saguenay dans le segment Chicoutimi/Saint-Fulgence ne comportait aucun risque de pollution de l'environnement par le mercure.

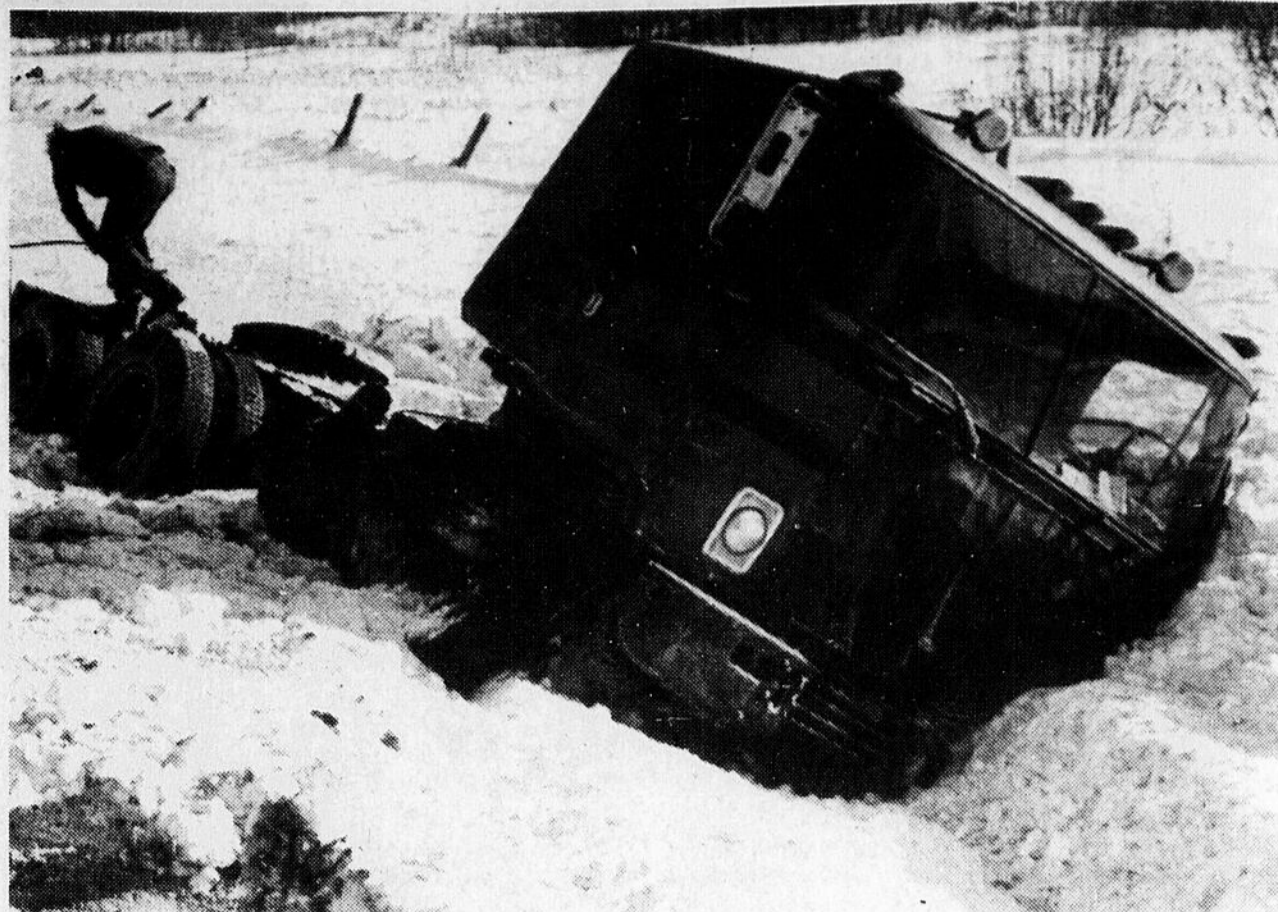
On se rappelle que la divulgation des travaux du professeur Loring de l'Institut Bedford de la Nouvelle-Ecosse avait soulevé de vives inquiétudes à ce propos et provoqué l'intervention des Services de protection de l'environnement et du ministre responsable, M. Marcel Léger.

Environnement Canada indique que les travaux du

professeur portaient sur les sédiments fins du fjord de Saguenay alors que le dragage a été effectué dans le chenal de navigation, là où les sédiments sont plus grossiers et moins susceptibles de contenir des substances toxiques.

Le rapport démontre à l'analyse de 13 échantillons, soit six avant les opérations de dragage et sept après, que la présence de métaux polluants est en deçà des normes acceptables établies un peu partout.

Alors que la limite acceptée est de 0,3 ppm (parties par million), les échantillons démontrent une présence de mercure de l'ordre de 0,1 ppm.



**ACCIDENT MORTEL** — Le camion-remorque impliqué dans l'accident mortel survenu hier matin sur la route 170. (Photo Robin Simard)

## Affaire Marion L'avocat de Valence termine son plaidoyer

**MONTREAL (PC)** — L'avocat de Claude Valence, accusé de l'enlèvement et de la séquestration de Charles Marion, a terminé mercredi, son plaidoyer qui aura duré deux jours.

Me Jean-Pierre Rancourt a principalement axé sa défense sur le fait que le gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est avait été le complice de son enlèvement et de sa séquestration.

Le témoignage de Claude Valence, en plus d'être le plus franc est sans doute celui qui est le plus plausible, a dit le jeune avocat en s'adressant aux membres du jury.

### Phrase clé

Me Rancourt a profité de son réquisitoire pour faire entendre, à trois reprises, au bénéfice des jurés, la dernière phrase dite en cour par Michel de Varennes, quand celui-ci avait fait part de son intention de ne pas témoigner au procès de Valence.

C'est ainsi que celui-ci aurait déclaré: "Si vous voulez en savoir plus, demandez-le au président Charles". Mais, il semble que dans la transcription écrite par la sténographe, on faisait mention des mots "président en charge". Cette différence dans les termes est importante pour le jeune procureur au point qu'il a insisté très fortement auprès du jury pour qu'il en prenne note.

Par ailleurs, si Me Rancourt avait posé mardi une foule de questions aux jurés quant à la participation de Charles Marion à son enlèvement, il a repris, mercredi, le même interrogatoire, en le dirigeant cette fois au procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, tout en lui demandant de répondre lui-même, s'il le peut, dans sa plaidoirie qu'il

doit entreprendre ce matin même.

### Témoignage de l'accusé

Revenant au fait que Valence avait offert le témoignage le plus clair et le plus franc, Me Rancourt a souligné combien son client avait été direct quant à sa participation à la première tentative de la livraison de la rançon, comment il avait dit clairement comment les choses s'étaient passées et comment il a reconnu être l'auteur du scénario de la fuite après le dépôt de \$500,000 qui était originalement exigé.

Selon le procureur, c'est aussi librement que Valence est venu dire qu'il n'était pas sur place, le 27 octobre 1977, lors de la livraison réelle de la rançon de \$50,000. D'ailleurs, a ajouté le procureur, plusieurs témoins ont corroboré ce fait avec tellement de certitude que la Couronne n'a même pas jugé bon de les contre-interroger.

Me Rancourt a d'autre part rappelé aux jurés dans quelles circonstances les déclarations de Valence à la police lui avaient été arrachées, invitant ainsi le jury à se demander quelle était la version la plus plausible, celle de Valence à la barre ou celle que la police lui avait "tirée".

Il a conclu sa plaidoirie en revenant sur le fait que d'autres personnes ont pu être impliquées dans ce crime mais que la police n'a jamais pu les retracer. Selon le procureur, c'est peut-être parmi ces dernières qu'on pourrait probablement trouver la véritable "âme dirigeante" de ce coup dans lequel son client est devenu impliqué par accident. Après que le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, aura fait ses représentations d'usage, la cour devrait ajourner ses travaux à mardi prochain.

## Double collision

# Encore et toujours la 170

**LAROCHE (MR)** — La route 170 a fait un mort et deux blessés, hier, dans deux accidents survenus à Larouche et à La Baie.

Le premier s'est produit vers 10h30 à trois milles à l'est de Larouche. Un camion-remorque appartenant à la firme O. Lebrun & Fils, de Saint-Barthélemy, est entré en collision frontale avec une automobile.

Le conducteur de celle-ci, M. Gaétan Girard, 34 ans, de la rue Adam à Chicoutimi, secteur Nord, était gra-

vement blessé, et était emmené à l'hôpital de Chicoutimi. C'est là qu'il décédait en début d'après-midi, hier.

Quant au conducteur du fardier, M. Jean Careau, de Saint-Barthélemy, il n'a pas été sérieusement blessé.

Moins de deux heures plus tard, une collision impliquant quatre véhicules, dont un camion, faisait deux blessés, sur la route 170 également, mais cette fois à peu de distance de la base de Bagotville.

Il s'agit de deux dames qui occupaient l'un des véhicules, Mmes Thérèse et Paquerette Marcl, de la rue Saint-Dominique à Jonquière.

Leur voiture, pour sa part, a été complètement démolie, l'arrière du camion écrasant littéralement l'automobile au point où l'on se demande par quel miracle l'accident n'a pas fait de victimes.

Elles ont été conduites à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils.

## Coopérative laitière

# Vol de quelque \$1,100 à Alma

**ALMA (MR)** — Deuxième délit du même genre à être commis au même endroit en l'espace de quelques semaines, les bureaux de la Coopérative laitière d'Al-

ma, boulevard Saint-Jude, à Alma.

Les voleurs se sont en effet, introduits dans ces locaux, dans la nuit de mardi à mercredi, en fracassant une fenêtre donnant sur l'arrière de l'immeuble. Ils ont ensuite mis la main sur une somme de \$1,100 environ, qui se trouvait dans un classeur placé dans le bu-

reau du comptable.

Le vol était constaté hier matin, et une enquête était entreprise aussitôt par la Sûreté municipale d'Alma.

## Duel entre charcuteries

# Le juge tranche le dilemme

**QUEBEC (PC-MR)** — Il faut appeler un chat un chat, et une tourtière du Lac-Saint-Jean, une tourtière du Lac-Saint-Jean. C'est la décision que vient de rendre le juge Gilles Saint-Hilaire de la Cour supérieure, tranchant ainsi le dilemme qu'affrontaient deux charcuteries de la région de Québec.

Tout ça parce que les cuisiniers de chez Bilopage étaient bien convaincus d'être les seuls à fabriquer un pâté digne d'être désigné

comme étant une tourtière du Lac-Saint-Jean; opinion non partagée par les charcutiers de la firme Roy de Saint-Anselme, lesquels étaient tout à fait certains de produire un aliment propre à être identifié par le même terme.

Bilopage ayant enregistré le nom "Tourtière du Lac-Saint-Jean", voulait donc être le seul à se servir de l'appellation. Et dire que ça se passait à près de 200 milles du lac en question!

Bref, le juge se disait d'avis que la tourtière du Lac-Saint-Jean appartient au patrimoine québécois, et qu'il ne peut s'agir d'une marque de commerce. Ce que les cuisiniers de chez nous savaient depuis un certain temps.

Le magistrat conclut qu'il serait difficile d'appeler autrement cet épais pâté comprenant autant de viande que de pommes de terre... Il faudra peut-être que les gens de la charcuterie Roy pensent à la tourtière de Saint-Anselme!

## Chambord Démission du secrétaire-trésorier

**CHAMBORD (JG)** — La municipalité de Chambord devra se trouver un autre secrétaire-trésorier. En effet, un an après avoir accédé à cette fonction, M. Roger Bérubé a remis sa démission à la séance spéciale d'hier soir.

Dans la lettre qu'il a adressée au conseil, M. Bérubé allègue le fait qu'il s'est trouvé un "meilleur emploi". Au Quotidien, il a précisé qu'il occupera des fonctions similaires sur la rive sud, à Contrecoeur, municipalité située à une trentaine de milles de Montréal. Il a préféré s'abs-

tenir de commenter la rumeur voulant qu'entre lui et le nouveau conseil il y avait des obstacles insurmontables le forçant à quitter les lieux.

### L'éloge du maire

D'autre part, rejoint au téléphone, le maire Roland Ménard a fait l'éloge du travail de M. Bérubé. Il a dit regretter le départ de celui-ci qui, après quinze mois, était devenu familier avec l'administration de Chambord et avait acquis l'expérience nécessaire. L'audition des li-

vres a prouvé que leur tenue était parfaite et conforme à une bonne gestion, devait préciser le maire Ménard.

Il a nié l'existence de conflits marqués entre le nouveau conseil et le secrétaire-trésorier, préférant utiliser la formule "petites frictions". Mais il appert que, encore là, tout se résorbait avec le temps et dans cette optique la municipalité perd un "bon collaborateur", a conclu M. Ménard.

M. Bérubé quitte le Centre civique de Chambord le 31 janvier.

## Appuyé par 3 canonnières Israël pilonne le sud du Liban

**TYR, Sud-Liban (Reuter)** — L'aviation israélienne a bombardé et mitraillé, mercredi, six positions situées à proximité du port de Tyr, dans le sud du Liban.

Selon un premier bilan publié par les fedayin, il y aurait 25 tués ou blessés.

Des volutes de fumée noire s'échappent du camp de réfugiés palestiniens de Bourj Shemali, à la périphérie nord-est de la ville. De source proche de la

Croix-Rouge internationale, on indique qu'une personne au moins a été tuée.

L'attaque aérienne a été appuyée par trois canonnières israéliennes croisant au large de la côte, entre Tyr et la localité de Sarafand, plus au nord.

Selon les fedayin, la majorité des victimes sont des civils surpris dans leurs foyers pendant le raid.

Les batteries palestiniennes ont riposté aux tirs des "Phantoms" israéliens, ont raconté des témoins.

Des ambulances, toutes sirènes hurlantes, se sont dirigées sur la route côtière Tyr-Bevrouth où plusieurs véhicules ont été atteints par des éclats d'obus.

Les avions israéliens se sont notamment attaqués à un secteur voisin du pont de Kasmyeh qu'emprunte la route côtière reliant la capitale au sud.

**Le QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829  
St-Félicien et les environs: 679-3832  
Sans frais Interurbains: Abonnement et services à domicile: 545-4864  
Petites annonces classées: 545-4895

Chief de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuter et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

**Le QUOTIDIEN**  
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada:

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers:

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

**Inondations au sud des E.-U.**

**TUCSON, Arizona (Reuter)** — Les graves inondations qui ravagent l'Arizona et le Nouveau-Mexique ont fait huit morts et contraint 8,000 personnes à quitter leur domicile, alors que 6,000 autres se trouvent isolées par les eaux.

Les crues sont la conséquence des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région depuis trois jours.

Duncan, dans l'Arizona central, est une des villes les plus touchées. Un barrage se trouvant en amont de l'agglomération a, en effet, cédé. Duncan est submergée par environ 3 mètres d'eau et ses 2,000 habitants ont dû être évacués.

**COMPTABLES GENERAUX LICENCIÉS (C.G.A.)**

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE POLIQUIN ET CIE C.G.A.  
121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717  
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic  
OLIVIER LAPOINTE C.G.A., syndic  
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

PIERRE POLIQUIN C.G.A.  
DENIS GRENIER C.G.A.

**1979 APPARTIENT A FORD ET LEGARE Auto**

930, boul. Talbot, Chicoutimi, Tél.: 545-4500.

FIESTA LTD  
PINTO  
FAIRMONT  
MUSTANG  
GRANADA LTD II

LTD  
THUNDERBIRD  
CAMIONS LEGERS  
ECONOLINE  
BRONCO  
COURRIER

Un budget très serré...

# Mais, pas de hausse de taxe pour le contribuable

par Laval Gagnon

**CHICOUTIMI** — S'appuyant sur un surplus de \$325,000 en 1978 occasionné par des revenus imprévus et sur une hausse de l'évaluation imposable, l'administration municipale de Chicoutimi a adopté hier un budget très serré qui, grâce à d'importantes restrictions dans les dépenses d'opération, n'occasionnera pas de charge fiscale supplémentaire pour le contribuable.

Confiants d'atteindre leurs objectifs, les élus ont donc adopté un budget de \$22,608,082, qui représente une hausse de 7.11 pour cent par rapport au budget de l'année 1978 (\$21,106,932) et une hausse de 6.24 pour cent si l'on retient les dépenses réelles (\$21,278,671).

Concurremment à la restriction des dépenses, la hausse de l'évaluation permet de maintenir au niveau actuel le compte de taxes du contribuable. Ainsi, alors que l'évaluation augmente de \$60 millions, la taxe foncière diminue dans tous les secteurs de la ville. Le taux de l'ancienne ville de Chicoutimi passe donc de \$2.37 à \$2.16, celui du secteur de Chicoutimi-Nord de \$2.21 à \$2.01, celui de Rivière-du-Moulin de \$2.38 à \$2.14 et celui de la paroisse, dépendamment des services, de \$1.94 à \$1.69, de \$1.72 à \$1.59 ou de \$1.47 à \$1.40.

Ainsi, pour une maison évaluée en 1978 à \$25,000 dans le secteur de l'ancienne ville de Chicoutimi (taux de \$2.37) et dont le propriétaire déboursait au trésor municipal \$594.60, le budget de 1979 signifie une hausse d'évaluation à \$27,500, un taux diminué à \$2.16 et un compte de \$594.58.

La taxe d'eau diminue de \$55 à \$52 tandis que celle des ordures demeure la même, à \$22.

1978

Le surplus de \$325,000 en 1978 a été provoqué par des revenus additionnels de \$496,000 et des dépenses imprévues de \$171,000. Les revenus additionnels ont été générés notamment par des rentrées imprévues de taxes foncières et d'affaires et par les programmes

gouvernementaux (PAREL, PACEM et \$1,000 par logement).

En conférence de presse, le directeur général, M. Jean-Jacques Simard, a expliqué la performance de l'administration en 1978 par l'action efficace du conseil, le travail de l'ancienne équipe de gestion, et par l'accentuation des mesures de contrôle.

**Budgétisation zéro**

Pour limiter au maximum les dépenses en 1979, les hauts fonctionnaires, a laissé entendre M. Simard, se sont livrés à de véritables prouesses arithmétiques (les documents remis le prouvent, d'ailleurs) sur la base "de la commande" au début imprécise du conseil, c'est-à-dire la budgétisation zéro.

Ainsi, espérant accroître, ou à

tout le moins poursuivre l'efficacité des mesures de contrôle budgétaire, le comité de gestion tentera de couper de 5.44 pour cent les dépenses habituelles d'opération de l'administration municipale, c'est-à-dire de les ramener de \$5.1 millions à \$4.8 millions.

Les restrictions, indique-t-on, toucheront surtout "l'intérieur de l'hôtel de ville" et, espère-t-on, elles ne devraient pas avoir d'effets importants sur les services aux citoyens.

Les économies portent sur des domaines aussi divers que, par exemple, la paperasse, l'abolition des emplois surnuméraires, la redéfinition de certains programmes ou postes budgétaires, et "l'usure des vêtements" fournis par la ville à certaines catégories d'employés comme les policiers.

Cependant, un des principaux

facteurs de ralentissement de la hausse des dépenses municipales est attribuable cette année à la faible augmentation du service de la dette à long terme qui passe de \$5.9 millions à \$6.7 millions, comparativement à l'an passé, où ce poste était passé de \$4.9 millions à \$5.9 millions. Cette hausse plus faible résulte du plus faible nombre de règlements d'emprunts

votés en 1978 par le conseil.

Au total, le département de l'administration générale augmente son budget de \$3.04 à \$3.5 millions (surtout en raison d'embauche de personnel), celui de la sécurité publique de \$1.8 à \$2.1 million, celui du transport routier de \$2.9 à \$3.1 millions, celui des loisirs de \$1.79 million à \$1.9 million et celui des bâtisses, ma-

chinerie et immobilisations de \$2.05 à \$2.25 millions.

Les départements qui subissent une baisse globale de leur budget sont ceux de l'hygiène du milieu qui passe de \$1.63 à \$1.61 million (dont \$83,000 de moins pour le réseau d'aqueduc), de l'urbanisme, qui passe de \$746,430 à \$689,564, et celui des frais de financement et autres dépenses.

## Néanmoins, les élus se montrent fort prudents

**CHICOUTIMI (LG)** — Tous heureux d'avoir pu boucler 1978 avec un surplus inattendu de \$325,000, et très satisfaits d'avoir pu présenter un budget qui ralentit la hausse

des dépenses municipales et ne comporte pas de hausse de taxes pour les contribuables, les hauts fonctionnaires, les conseillers et le maire Henri Girard n'abordaient toutefois pas tous de la même façon les implications que représentent pour les douze prochains mois les audacieuses prévisions budgétaires adoptées hier.

Du côté de la haute direction de l'appareil administratif de la ville, on ne cache pas sa satisfaction d'avoir pu présenter au conseil un budget à ce point conforme aux demandes que les élus eux-mêmes, en en prenant connaissance, ont jugé bon de rendre moins vulnérable aux imprévus. Le conseil a en effet voté un "cousin de sécurité" de \$132,490 pour la direction générale "au cas où", un autre tampon d'environ \$394,000 pour les immobilisations proprement dites, et un dernier \$134,000 pour diverses dépenses.

On reconnaît facilement que les restrictions sont "à la limite du raisonnable", mais on croit qu'il s'agit là d'un défi "qu'il serait mal venu de ne pas relever". On parle même du "budget test", qui permettra d'évaluer les avenues qui s'offriront ultérieurement aux administrateurs.

Pour leur part, les conseillers, les "nouveaux" principalement, avaient le sourire facile hier. Ils soutenaient avoir rempli les obligations qu'ils s'étaient imposées par la budgétisation zéro, soit le maintien du niveau de taxe, la réévaluation de plusieurs programmes et postes budgétaires le ralentissement des dépenses et un

contrôle budgétaire efficace.

Echaudés par certaines critiques, quelques nouveaux conseillers insistent sur l'importance d'avoir instauré une nouvelle philosophie administrative, plus à l'enseigne des restrictions que des projets à mener à terme.

On est d'autre part certes confiant de mener à terme le budget sans rencontrer d'écueil important. A cet égard, on a bien l'intention de ne toucher au "cousin" budgétaire que dans les situations d'urgence.

Quant au maire Girard, fidèle à son habitude, il a présenté un volumineux document exposant ses "commentaires", qui, en ce qui a trait aux résultats obtenus en 1978 et au budget de 1979 démontre sa satisfaction.

Il n'a pas manqué, néanmoins, de rappeler que le conseil actuel bénéficiait des retombées de plusieurs anciennes "décisions", et il a comparé avantageusement la situation financière de sa ville à Jonquière.

De plus, M. Girard, tout en reconnaissant les efforts accomplis par le conseil, a évoqué les incertitudes financières qui planaient devant l'éventuelle réforme de la fiscalité municipale dont les premiers éléments pourraient être votés lors du prochain budget Parizeau, au printemps.

Il a également fait état d'une série de projets ou dépenses sur lesquels le conseil devra prendre incessamment position, tout en signalant la possibilité que des dépenses "imprévues" ne surviennent entre-temps.



**SALLE DE PRESSE** — Le chef de cabinet, M. Guy Bergeron, n'avait pas ménagé les efforts pour faciliter le travail de la presse, à l'occasion de la présentation du budget hier. Une salle était en effet à la disposition des journalistes aussi tôt qu'en avant-midi, et

ces derniers, en plus de pouvoir s'y restaurer, ont, comme cela se passe lors du discours du budget à Québec, pu rencontrer les hauts fonctionnaires municipaux et les élus.

A Jonquière

## L'effort fiscal des contribuables maintenu au même niveau qu'en 1978

par Claude Fortin

**JONQUIÈRE** — L'effort fiscal des contribuables jonquois sera exactement le même au cours de la prochaine année qu'il le fut en 1978.

Le conseil de Jonquière a adopté hier soir un budget de \$24,606,000 et un taux de taxe foncière de \$1.81 du \$100 d'évaluation.

Les dépenses prévues pour 1979 sont supérieures d'un peu plus de 17 p.c. à celles réalisées cette année. L'augmentation du total des revenus et l'appropriation, au budget 1979, de la plus grande partie du surplus financier réalisé en 1978 permet de maintenir au même niveau l'effort fiscal des contribuables.

L'augmentation de l'évaluation foncière compensera pour la diminution du taux de la taxe.

La semaine dernière, le maire Dufour avait annoncé l'adoption d'un taux de taxe de \$1.84 du \$100 d'évaluation. On a révisé cette estimation à la baisse en tenant compte d'un projet de loi sur la taxation des édifices

gouvernementaux, qui doit recevoir l'assentiment final de l'Assemblée nationale aujourd'hui ou au cours des prochains jours. Cette loi permettra de percevoir des revenus de \$0.50 au lieu de \$0.30 du \$100 d'évaluation pour les édifices gouvernementaux.

Pour Jonquière, cette législation représente un profit d'environ \$180,000.

On estime le total du surplus financier 1978 à \$1,874,000. De ce montant, comme on l'avait déjà mentionné la semaine dernière, on affecte \$500,000 au fonds de réserve en vue du jugement concernant la contestation que fait présentement Alcan de son évaluation, devant les tribunaux.

L'augmentation réelle de la dette à long terme devrait dépasser légèrement \$4 millions au cours de la prochaine année. La hausse parallèle de l'évaluation foncière permettra de maintenir à peu près au même niveau qu'en 1978, soit environ 8.7 p.c., la part de cette dette par rapport au rôle d'évaluation.

Pour situer l'effort fiscal des contribu-

bles jonquois par rapport à ceux de l'ensemble du Québec, le maire Francis Dufour a pris appui sur le document publié par le ministère des Finances lors de l'étude de l'impact de la réforme fiscale municipale. Il a indiqué que les chiffres qui y sont reproduits placent Jonquière dans la moyenne des municipalités québécoises. Pour une moyenne de 100, on donne à Jonquière un indice de 99.

Parmi les 18 municipalités de plus de 50,000 habitants, la ville vient au douzième rang, du point de vue de l'effort fiscal demandé aux contribuables, d'ajouter M. Dufour en gardant la même source de référence.

Les sections "service de la dette" et "administration générale" accaparent la plus grande partie des dépenses du budget 1979, avec des exigences financières respectives de \$6.1 et \$4.4 millions. Les sections loisir et culture, transport routier, hygiène du milieu et sécurité publique coûteront ensemble environ \$10 millions.

## au palais de justice

### Le jeu de concurrence joue en sa faveur

**CHICOUTIMI (MR)** — Régis Tremblay, 30 ans, de La Baie, a été condamné à un total de 25 mois de prison, hier, en Cour des sessions de la paix de Chicoutimi. Le jeu de concurrence des peines fait toutefois en sorte qu'il n'aura à purger, en réalité, que 12 mois de réclusion.

Tremblay faisait face à quatre accusations concernant des faits qui se sont produits entre mai 1977 et décembre 1978. Il avait notamment cambriolé une salle de billard ainsi que le motel Mont Mars, à La

Baie. Il avait de plus été reconnu coupable d'ivresse au volant d'une voiture... volée!

D'autre part, un jeune militaire a été accusé de voie de fait, et subira son procès le 19 janvier sous cette accusation. L'histoire est plutôt curieuse: le 3 décembre, l'individu se serait présenté dans un restaurant de La Baie, où, sans raisons apparentes, il aurait lancé un cendrier à la tête de la serveuse! La pauvre dame devait être traitée au centre hospitalier, et portait évidemment plainte à la police locale...

Politisation des championnats de canoë-kayak

## Un porte-parole du Parti québécois exige des excuses publiques

par Serge Cloutier

**ALMA** — "L'attitude du président du comité organisateur des championnats mondiaux de canoë-kayak est pour le moins inconvenante, et M. Pierre Lajoie devrait au moins faire des excuses publiques pour rétablir sa crédibilité auprès de la population." Voilà comment commente cette affaire le président régional du Parti québécois, M. Georges-Henri Fortin d'Alma.

Précisant qu'il n'est pas question de vouloir compromettre l'organisation de ces événements sportifs importants pour toute la région, M. Fortin estime "qu'il est heureux qu'une fuite d'information ait permis qu'on empêche que ces championnats ne se transforment en propagande politique".

Selon le président régional du PQ, les limites de la convenance ont été dépassées, car en plus de faire ce qu'il qualifie de courbettes devant Ottawa, les dirigeants du comité organisateur ont manqué de respect envers le premier ministre québécois, en lui adressant une simple invitation plutôt sèche. En terminant, le porte-parole péquiste estime que cette

méprise devrait servir de leçon pour l'avenir.

**L'autoroute**

Réunis en assemblée cette semaine à Alma, les membres de l'exécutif régional du PQ ont également pris position sur l'autoroute Alma-La Baie. Ces derniers appuient la position adoptée récemment par le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, et le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, qui donnent tous deux raison au ministère des Transports du Québec.

Les dirigeants du Parti québécois déplorent du même coup le manque de consensus du côté du Lac-Saint-Jean dans ce dossier, et disent craindre que ces discussions ne retardent le début des travaux. Selon eux, il faut mettre toute partisanerie politique de côté dans cette affaire, pour penser plutôt au bien de la collectivité et aux besoins de la région. "Le PQ voudrait aussi qu'on cesse d'entretenir cette fausse lutte entre les intérêts urbains et ruraux, surtout lorsqu'il s'agit de voies de communication nécessaires pour tous."

**Congrès régional**

Le président du PQ du Saguenay-

Lac-Saint-Jean, M. Georges-Henri Fortin, annonçait également pendant cette conférence de presse, hier à Alma, que le congrès régional du parti aura lieu le 11 mars à Alma. Se tenant dans le cadre de la campagne préréférendaire sur la souveraineté-association, ce congrès sera précédé de cinq congrès de comté, qui auront lieu fin janvier et début février. Ces assises démocratiques nombreuses prouveront une fois de plus, selon M. Fortin, que le PQ est une institution politique démocratique qui garde toute sa vigueur.

Auparavant, le 13 janvier, un colloque aura lieu à Chicoutimi sur la souveraineté-association. Cinq ministres du gouvernement participeront à cette rencontre régionale, qui devrait attirer près de 300 militants. Ces ministres sont MM. Marc-André Bédard, Rodrigue Tremblay, Yves Bérubé, Marcel Léger, et Claude Morin. Tous les aspects de la campagne référendaire doivent alors être abordés.

On apprend enfin que le président régional du PQ siégera sur le Comité national du référendum. Il a été élu à ce poste par le conseil national du parti. Le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, siège déjà sur le comité du même type formé par le gouvernement.

Plusieurs autres spéciaux sur TV couleur

### GRANDE vente 1<sup>er</sup> anniversaire

Plusieurs autres spéciaux sur systèmes de son en magasin



**CLAUDE,**



**JEAN-MARIE**

### TV couleur

MODELES 1979  
GC 702  
Prix sugg.: \$979.95  
SPECIAL ANNIVERSAIRE  
**\$869<sup>00</sup>**

### TV couleurs

GC 760 R  
Avec télécommande  
**\$949<sup>00</sup>**

QUANTITE ET TEMPS LIMITEE

MEMBRE SPEC

COMPETE ET SERVICE ASSURE  
Financement facile  
Service 1 an incluant les ajustements



**St-Gelais ELECTRONIQUE INC.**

Financement sur place  
CHARGES VISA  
master charge

1526, boul. Talbot 545-2828 CHICOUTIMI  
(Face au magasin, Distribution aux Consommateurs)

# commentaire

## Chicoutimi et Jonquière présentent leur budget

Chicoutimi et Jonquière, "les deux jumeaux qui s'ignorent" suivant l'expression du premier ministre René Lévesque, ont fait match nul, hier, dans la présentation des états financiers de 1978 et des prévisions budgétaires de 1979.



**bertrand tremblay**

Le nouveau conseil municipal de Chicoutimi est parvenu à restreindre suffisamment les dépenses et les investissements pour éviter aux contribuables une nouvelle augmentation de taxe. Mais il demeure néanmoins assez loin de la budgétisation Zéro avec une augmentation, en 1979, de 7.112 pour cent. S'il a évité un lourd déficit, c'est grâce à une législation provinciale passée en dernière minute, et relevant l'évaluation imposable des propriétés du gouvernement.

Ce n'est toutefois qu'un cataplasme appliqué sur les blessures financières des villes de services, en attendant la réforme fiscale. Si on le compare au contribuable moyen, l'effort du gouvernement est d'une timidi-

té anémique puisqu'il ne représente que 25 pour cent du coût réel des services.

Dans un tour de passe-passe exécuté pour éblouir la galerie régionale, le conseil municipal de Chicoutimi est même parvenu à réduire légèrement la taxe foncière. Le propriétaire d'une maison estimée à \$25,000 par exemple paiera \$3.02 de moins, l'an prochain...

A Jonquière, l'administration s'est prêtée au même exercice d'augmentation de l'évaluation des propriétés imposables et de réduction du taux de taxe pour en arriver à une hausse de quelques dollars, soit le prix d'un repas léger au restaurant.

Mais la différence — et c'est là que Francis Dufour menace de distancer son collègue Henri Girard — c'est au chapitre de l'excédent des revenus sur les dépenses, durant 1978. Il se chiffre autour de \$2 millions que le conseil municipal de Jonquière a déposé sagement dans un compte d'épargne.

Mettant à profit la leçon que Chicoutimi a subie cette année avec l'obligation d'éponger des défaites judiciaires, Jonquière confie à la banque le quart de son surplus en prévision du jugement sur la cause de contestation portée par l'Alcan contre l'évaluation. Le million et demi supplémentaire de l'excédent financier servira principa-

lement à répondre à des besoins urgents.

Chicoutimi a donc pratiqué une politique de prudence, au cours de l'année qui s'achève. Et le maire Girard, dans une forme de discours sur le budget, qui a suivi la présentation, par les hauts fonctionnaires, d'une véritable montagne de documents a insisté sur des éléments favorables. Comme, par exemple, que dans la vente de ses obligations, en novembre dernier, sa ville avait mérité un taux plus bas pour un emprunt global de \$5,089,000, que sa soeur Jonquière pour une somme de \$6,689,000. La différence est de 0.12 pour cent, soit une économie de \$100,000, sur une période de 20 ans.

L'observateur constate néanmoins que les avantages de la nouvelle ville de Jonquière, avec les propriétés industrielles de Price et de l'Alcan, demeurent considérables: \$100 millions d'évaluation imposable de plus que Chicoutimi, l'exploitation du réseau municipalisé de distribution de l'électricité (\$1,143,000 de revenus nets), et enfin, le paiement, en un seul versement, au début de l'année, des taxes de la grande industrie, alors que Chicoutimi doit consacrer \$125,000 au finan-

cement temporaire de son administration en attendant les rentrées fiscales.

Chicoutimi et Jonquière ont vécu une année de consolidation des regroupements décrétés par le régime libéral sous l'autorité de l'ancien ministre Gérald Harvey. Les deux villes siamoises élaborent maintenant leur propre plan de développement, en s'accommodant assez bien des contraintes du conseil métropolitain.

Si Chicoutimi a repris son équilibre, ce fut toutefois grâce aux investissements majeurs que lui mérite son magnétisme de ville de services. Les futurs grands travaux proposés par le gouvernement provincial et le mouvement de l'entraide économique nécessiteront toutefois de la part des contribuables, une participation financière qui paraît excessive sous bien des aspects.

Sur ce plan, Chicoutimi semble vulnérable à moins que l'Etat se montre enfin un "citoyen corporatif" responsable, en acceptant que ses propriétés soient taxées comme celles de l'industrie ou du simple propriétaire d'une maison unifamiliale.

## parole aux lecteurs

### Le Comité de planning dénonce l'intolérance

Jonquière, 13 décembre 1978

Le conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière,

Mesdames, messieurs,

Face à la campagne de dénigrement menée actuellement contre la décision que vous avez courageusement prise d'implanter un centre de planning à l'hôpital de Jonquière, nous croyons qu'il importe de vous réitérer notre appui.

A lire ces réquisitoires, rédigés "de main chrétienne", nous avons l'impression que nous ne sommes pas tellement loin du temps des sorcières que l'on brûlait, de l'inquisition qui condamnait ceux qui pensaient autrement que nous.

Ceux qui sont sur le bûcher actuellement, ce sont les femmes qui ont dû ou devront recourir à l'avortement, ce sont les médecins, le personnel médical et les administrateurs qui osent répondre aux besoins du milieu, en matière de services de planning et d'avortement thérapeutique.

En "bons chrétiens catholiques", on châtie, on excommunique les coupables, on terrorise



en menaçant les membres du Conseil d'administration de représailles s'ils "osent" prendre une décision favorable au centre de planning (Maurice Bergeron, Le Quotidien, 25 octobre 78). Pernicieusement, on monte en épingle un reportage en laissant entendre que la situation déplorable observée dans certaines cliniques américaines pourrait se reproduire dans nos hôpitaux (Gabriel Berberi, 6 décembre 78, Le Quotidien).

Cependant, M. Berberi légitime, à son insu, la nécessité des cliniques instaurées dans des hôpitaux légalement reconnus puisque, là-bas, les cliniques d'avor-

tement ne semblent pas fonctionner dans des conditions hygiéniques et médicales décentes.

D'autre part, que font les accusateurs, en repoussant l'instauration d'une clinique de planning dans la région, si ce n'est encourager les femmes qui, malgré ceux-ci, recourent à l'avortement à se rendre aux Etats-Unis ou dans les lieux clandestins comme elles l'ont fait par le passé!

Il est vrai cependant que dans l'esprit de bien des gens, il est préférable de jouer à l'autruche ou à Ponce Pilate. Que des femmes de chez nous se fassent avorter à New York, Chicago ou Montréal, c'est pas grave. Mais que le service soit donné ici à celles qui le demandent à un comité d'avortement thérapeutique, ça on ne veut pas le savoir... Vive l'ignorance, vive la clandestinité!... malgré les risques qu'elles font courir, malgré les traumatismes qu'elles peuvent créer.

L'avortement thérapeutique est devenu légal au Canada il y a 9 ans. Le conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière a pris ses responsabilités lorsqu'il a pris une décision favorable à l'implantation d'une clinique de planning parce qu'il savait qu'il y avait des besoins et qu'il devait répondre à ces besoins par l'organisation de services.

Il appartient aux moralistes certes de faire connaître leur position tout comme n'importe quel autre groupe. Mais il n'appartient à personne (ni à l'Eglise ni à l'Etat) dans une société pluraliste, d'imposer sa morale ou ses diktats.

Condamner, juger, c'est prouver notre intolérance, c'est continuer à culpabiliser comme on a culpabilisé nos parents qui "osaient" vouloir contrôler la famille, comme on a culpabilisé des milliers de femmes qui ne voulaient plus avoir d'enfants et qui devaient se rendre à l'étranger pour "se faire faire la grande opération" malgré les interdits

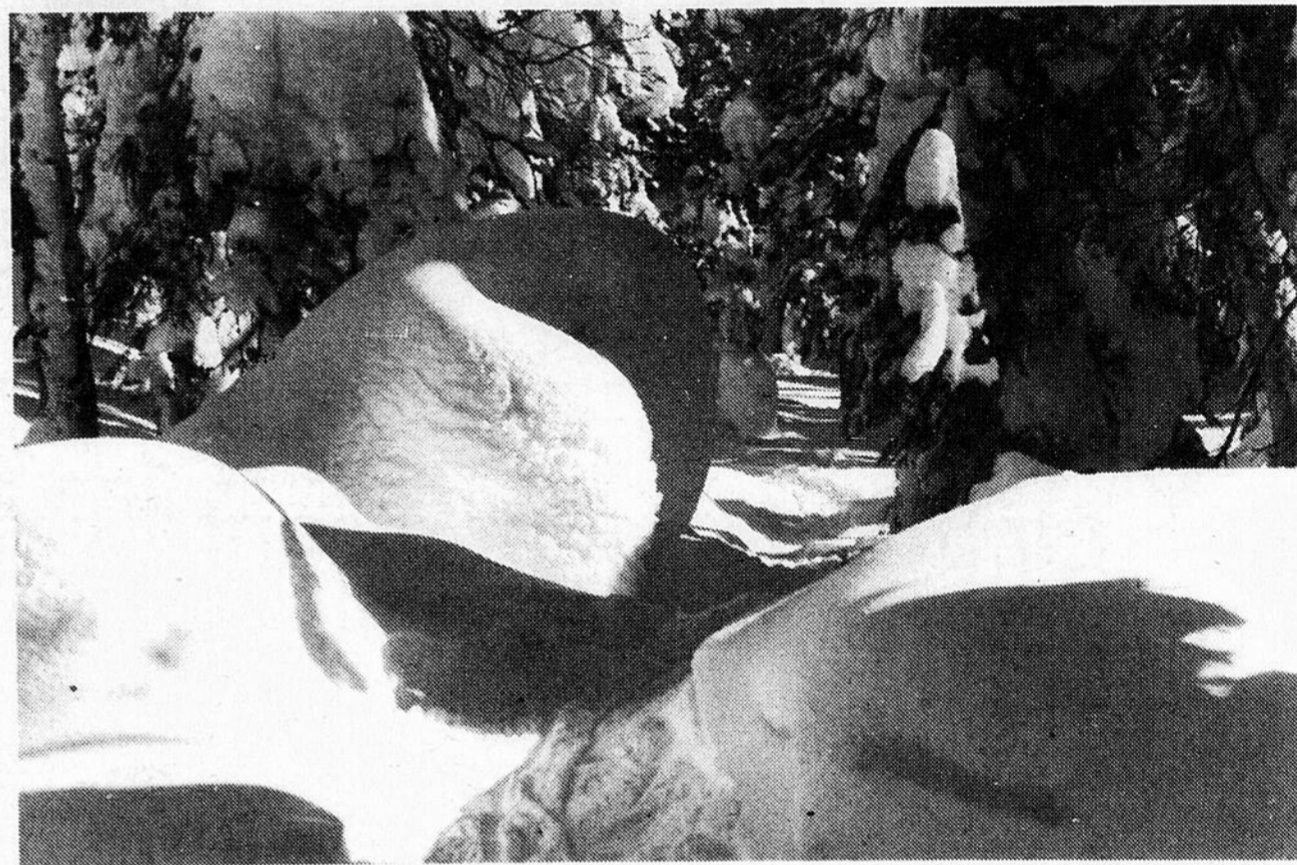
du clergé et de certains médecins.

Juger celles qui doivent recourir à l'avortement, c'est prouver qu'on ne comprend pas les problèmes vécus par certaines femmes en situation de grossesse: problèmes d'ignorance au niveau des méthodes contraceptives, problèmes de maturité psychologique ou physique, problèmes d'incompréhension et d'inégalités entre hommes et femmes, difficultés d'accès au marché du travail, à des garderies, à des logements convenables. C'est prouver qu'on ne comprend pas les problèmes causés par la naissance d'un enfant anormal ou d'un enfant non désiré... non seulement pour les parents ou la mère seule mais aussi pour l'enfant. Faudrait-il que certains hommes ou certains membres du clergé vivent cette situation pour la comprendre?

Cette campagne de dénigrement est à notre avis d'autant plus malhonnête qu'elle ignore totalement les autres services apportés par un centre de planning (services auxquels recourront surtout les usagers) et qu'elle considère qu'il s'agira de l'avortement sur demande malgré les déclarations répétées des membres du conseil d'administration, malgré que le comité d'avortement thérapeutique n'ait pas encore été mis sur pied, malgré que la loi canadienne ne permet toujours pas l'avortement sur demande.

Pour toutes ces considérations, nous vous réitérons notre appui en souhaitant que la tolérance fasse son nid au pays du Saguenay-Lac-Saint-Jean et que vous puissiez procéder à l'implantation d'une clinique de planning avec un comité d'avortement thérapeutique qui fonctionne de façon efficace et juste.

**Le Comité pour l'implantation d'une clinique de planning, par Danielle Dubé, 169, Sainte-Gertrude, Jonquière.**



(Photo Réal Tremblay)

### Existe-t-il vraiment des mamans heureuses?

Les grosses têtes du planning familial sont des "féministes", bien sûr!... Des féministes qui ne s'encombrent d'aucun souci, aucun remord. Le féminisme est l'enfant de l'agressivité, de l'abandon, du désarroi de certaines femmes. La plupart, divorcées, abandonnées, trahies, révoltées ou tout simplement insatisfaites. Plusieurs de ces militantes, qui croient aider la femme en difficulté, ne réussissent qu'à semer le désordre social et l'anarchie. Pas de sexe, pas d'embêtement religieux, pas de maternité, mais une pseudo-liberté, qui est recherchée à coups de griffes...

J'en veux pour preuve, la conversation gratuite de Mme Lise Fortier, gynécologue à Radio-Canada, le 14 septembre dernier. Cette femme médecin, fondatrice du planning familial à Montréal, féministe à coups de cravache, nous a répété les slogans de LA MORT:

— La grossesse est quelque chose de dangereux...

— La seule chose vraiment importante, l'aspiration menstruelle faite au début de la grossesse...

— L'évolution irréversible de la contraception...

— La résistance à la contraception pour des

raisons morales et culturelles...

— Le risque des grossesses inopportunes...

— Vivre, c'est risquer de mourir...

— Toutes les femmes devraient se faire avorter...

— Avorter est moins dangereux que d'avoir un enfant...

Ce qui est le pire, c'est que Radio-Canada multiplie de pareilles entrevues (que nous payons), et la commentatrice semblait bête d'admiration devant cette femme que je nomme "un véritable désert humain"...

Dans une autre entrevue reproduite par la revue "Lundi" du 4 mars 1978, ses réparties sont encore plus subversives, plus directes, plus cavalières:

— J'ai fondé la première série de planning à Montréal...

— J'ai passé l'Eglise catholique par-dessus bord...

— Pourquoi je sacrifierais la mère à l'enfant?...

— Vous, madame, je vais essayer de vous arranger ça: vous avez une tumeur, on va vous enlever votre utérus... c'était extrêmement malhonnête, mais j'avais une justification de le faire; puis je l'ai fait à plusieurs reprises...

nada non soumise à une élection...

A qui devons-nous notre dénatalité? Selon vous, si la recherche a été fructueuse pour les "attachés de cliniques de planning" n'est-ce pas justement d'avoir semé ces mêmes cliniques de destruction de la VIE HUMAINE? La reine de l'avortement au Québec, madame Lise Fortier, a-t-elle vraiment aidé la médecine à protéger la vie des enfants à naître, à promouvoir l'union des couples, à conserver des organes sains? A propulser les procédés mécaniques, chimiques, et chirurgicaux (contraception), pour mettre un frein à la vie intra-utérine pour des motifs soi-disant compatissants?

Nous nous posons de sérieuses questions: Comment vouloir protéger les femmes et semer autant d'inepties? Comment nos législateurs du Québec osent-ils encourager de tels programmes? Comment notre gouvernement choisit-il ses "fidèles collaboratrices", pour dépeupler aussi basement notre petit peuple de 6,000,000? Cette féministe, médecin, avorteuse de profession, protectrice de Morgantaler et Cie, est-elle la véritable erreur de la médecine au Québec?

Il nous reste du travail

à faire et non seulement de la réflexion... Si nos écoles diminuent en élèves, si nos familles se vident et craquent de toutes parts, nous le devons à tous ces démolisseurs de la vie humaine. Il faut les montrer du doigt et ne pas avoir peur de les faire dégringoler... au moins de RADIO-CANADA.

Comme conclusion, quelle triste erreur d'être représenté par une femme, qui est en mesure de détruire le rôle de la maternité chez nous, de fausser l'harmonie du mariage et du couple, de faire de sa médecine une technique payante et subversive. Vous avez le travail de la féministe accompli... pour le compte de qui?

Au nom du Front commun pour le respect de la vie, nous demandons que Radio-Canada élimine de tels dialogues. Que l'on nous présente enfin un maman heureuse, capable de dialoguer avec la vie. Car, VIVRE... ce n'est pas risquer de mourir... Ensemble... TRAVAILLONS POUR LA VIE HUMAINE...

**Etienne Pedneault, infirmière, Ville de La Baie, P.Q., Front commun pour le respect de la vie.**

Le 20 décembre.

## savoir dire

### C'est la fête

Une brave anglophone se plaignait l'autre matin qu'un gâteau qu'elle avait commandé pour son neveu portât l'inscription suivante: Souvenir DE MA confirmation, alors qu'elle avait commandé qu'on y écrivit en sucre et en bonbon: Souvenir OF MY confirmation. Ah, le bilinguisme!

Elle avait de la chance: les deux mots souvenir et confirmation sont les mêmes dans les deux langues et ont la même acception. S'il avait été question d'un anniversaire de naissance, c'eût été désolant pour des anglophones: on aurait décoré le gâteau de: Bonne fête. Double faute. Car, le mot anglais "birthday" se dit anniversaire en français. Et non "Fête" comme on semble le croire encore au Québec, puisque le mot fête, dans l'expression "C'est ma fête" veut dire que c'est le jour de la fête du saint dont je porte le nom. Toutefois, on voit aussi anniversaire, et de plus en plus, au Québec.

Avis aux intéressés: mon anniversaire de naissance tombe le 31 mars, de chaque année, hélas, et ma fête le 25 août, à la Saint-Louis. N'oubliez pas.

Louis-Paul Béguin

## Etudiants du Collège de Chicoutimi

# Une délégation de l'administration à l'assemblée générale

**par Gilles Lalancette**  
**CHICOUTIMI** — En l'absence du directeur général du Collège de Chicoutimi, M. Roger Desmeules, trois représentants de l'administration seront présents à l'assemblée des étudiants ce matin, à condition que les étudiants veuillent bien entendre exposer le point de vue des dirigeants.  
 En fait, le sort des étudiants du Collège de Chicoutimi en débrayage

depuis le 9 novembre, se décidera aujourd'hui. Si les étudiants décident de retourner aux cours, il n'y aura pas de problème; mais si les étudiants décident de continuer le mouvement de débrayage, il est possible que l'administration prenne les mesures nécessaires pour forcer un retour aux cours.  
 Cette possibilité n'est toujours pas écartée car en principe, l'administration aurait droit de forcer les

étudiants à réintégrer les locaux de cours. D'ailleurs, une réunion de la commission pédagogique est prévue pour cet après-midi, immédiatement après l'assemblée des étudiants tandis, qu'une réunion du conseil d'administration est prévue pour ce soir.  
 Ainsi, les décisions définitives en ce qui concerne le Collège de Chicoutimi seront prises aujourd'hui, quelques heures avant le congé des

Fêtes.  
 Aujourd'hui, le directeur des services pédagogiques, Gérald Tremblay, le directeur des services aux étudiants, André Pedneault, et le secrétaire du conseil de gestion et responsable de l'information, Marc Boivin, seront présents à l'assemblée étudiante pour répondre à toutes les questions pertinentes concernant une reprise au Collège de Chicoutimi.

**Prochaine session**  
 D'ailleurs, Le Quotidien a appris hier, que la direction a déjà confectionné un calendrier de reprise pour la prochaine session. Il appert que le rattrapage pour la première session se ferait à partir du 4 janvier et le personnel pourrait être rappelé le 3 janvier.  
 C'est sur un minimum de 75 jours d'enseignement que se ferait la re-

prise et la date du 4 janvier a été choisie, étant donné que les étudiants de Chicoutimi ont été parmi les premiers à sortir de l'établissement, soit le 9 novembre. En fait, ils auront au moins six semaines de retard sur le calendrier régulier.  
 L'assemblée de ce matin a lieu à partir de 9h30 dans la salle Bégin, au sous-sol de la cathédrale de Chicoutimi et la carte d'étudiant est obligatoire pour avoir accès aux locaux.

## Revendications de 3 agriculteurs de Jonquière

# Démarche auprès du conseil de ville

**JONQUIÈRE (CF)** — Trois agriculteurs de Jonquière, que touche le tracé proposé pour la future autoroute 70, devaient amorcer une démarche conjointe auprès du conseil de ville, hier soir, pour assurer la protection de leurs terres.

Deux des signataires du document préparé sur le sujet sont des résidents du rang Sainte-Anne. L'autre demeure dans le rang Saint-Benoit, en un lieu où on se propose d'aménager un échangeur.  
 La première des trois revendications du groupe concerne la proposition de contournement de la route, à la hauteur du rang Sainte-Anne, déjà formulée par l'UPA. Les agriculteurs appuient cette demande en indiquant qu'en y accédant on éviterait la destruction

de quatre fermes du rang Sainte-Anne.  
 Ils demandent aussi qu'on change, de résidentiel à agricole, le zonage des quatre fermes du rang Sainte-Anne que touche le projet de tracé de la future autoroute.  
 Les signataires s'opposent enfin à l'aménagement d'un échangeur à la sortie ouest de la ville, dans le secteur du rang Saint-Benoit, où se trouve précisément la ferme de l'un des requérants.

# Les employés des magasins Zeller's du S.-L.-S.-J., acceptent les dernières offres patronales

**ALMA (GL)** — Les employés des magasins Zeller's de la région ont accepté dans une proportion de 96 pour cent les dernières offres patronales. Ils signeront aujourd'hui un nouveau contrat de travail qui prendra force le 1er janvier pour venir à échéance le 31 décembre 1980.  
 C'est à l'occasion d'une assemblée générale tenue récemment que ces syndiqués ont entériné les dernières of-

res patronales. Ils sont 100 employés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.  
 Selon le permanent syndical dans le dossier, Jean-Paul Lapointe de la Fédération du Commerce CSN, le contrat assure des augmentations de salaire de 35 pour cent pour la durée du contrat.  
 Au chapitre du normatif, le permanent avoue que 75 pour cent des clauses négociées sont à la faveur des syndi-

# La CS Baie des Ha! Ha! s'oppose formellement à la décision du comité tripartite

**LA BAIE (GL)** — Telle que préconisée par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! a fait parvenir au premier ministre et à d'autres politiciens une résolution démontrant leur refus par suite de la décision du comité tripartite des affaires municipales d'écarter du champ de l'impôt foncier les commissions scolaires.  
 Outre le premier ministre Lévesque, les ministres Jacques-Yvan Morin de l'Éducation, Guy Tardif des Affaires municipales et Marc-André Bédard de la Justice recevront le même

télégramme de même que les quatre autres députés de la région.  
 Essentiellement, la CS Baie des Ha! Ha! s'oppose formellement à la décision du comité tripartite et souhaite qu'aucune décision ne soit prise avant la rencontre au sommet du mois de janvier entre les commissions scolaires et l'État.  
 Dans le télégramme, la CS Baie des Ha! Ha! réaffirme la volonté des commissions scolaires de conserver un pouvoir local significatif comme véhiculé par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

**Meilleurs Voeux A L'OCCASION DES FÊTES**

A tout le personnel de la Commission Scolaire, à tous les parents du territoire de la Régionale Louis-Hémon, à tous les élèves, à toute la population en général.



DE LA PART DU PRÉSIDENT DES COMMISSAIRES ET DES CADRES SUPÉRIEURS DE LA Commission Scolaire Régionale LOUIS-HEMON

**Menu des Fêtes**

VENEZ VOUS REGALER AVEC VOTRE FAMILLE

25 DECEMBRE MENU SPECIAL TABLE D'HÔTE, ET À LA CARTE SUR RESERVATION

1 JANVIER MENU SPECIAL TABLE D'HÔTE SUR RESERVATION

VENEZ CELEBRER LE NOUVEL AN le 31 DECEMBRE AU DISCO-BAR "VISAGE" ET A NOTRE PIANO-BAR


POUR RESERVATIONS

**LE PIACRE** 549-6244

1303, boul. Talbot-Chicoutimi.

AUBERGE DES GOUVERNEURS

**Il livre des cadeaux tellement appréciés.**



B. Bol de Houx FTD

A. Le Bouquet de Souhaits de la Saison™ FTD

C. La Poinsettie de Tradition dans une Corbeille Tisse

E. De FTD, des roses superbes

A. Le Bouquet de Souhaits de la Saison™ FTD, un cadeau vivant qui rejoindra, dans un contenant marbre sur un piedestal

B. Bol de Houx FTD, un arrangement garni de feuilles de houx FTD

C. La Poinsettie de Tradition dans une Corbeille Tisse, dans un panier tisse ayant la forme d'un chapeau

De FTD, des roses superbes, dans un vase de verre, spécialement Noël.

© 1978 Florists' Transworld Delivery

FTD SELECTED MEMBERS

Pour vous satisfaire, les fleuristes FTD s'y connaissent!

<p><b>MARCHAND FLEURISTE INC.</b>                  16, Racine est, Chicoutimi                  Tél.: 543-4016</p>	<p><b>MARCHAND FLEURISTE INC.</b>                  222, rue Davis, Arvida                  Tél.: 548-4706</p>
---	---

**AVIS**

**COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE**

Le ministère de la Justice invite la population à participer aux travaux de la Commission permanente de la Justice sur la réforme du droit de la famille qui se réunira à Québec les 13, 14 et 15 mars 1979.

Cette commission parlementaire se penchera sur tous les aspects du Rapport de l'Office de révision du Code civil qui traite du droit de la famille et des droits et obligations des époux, soit tout le Livre II, les articles 24 à 45 du Livre I et l'article 6 du Livre III. On étudiera également la constitution d'un tribunal de la famille.

**PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS**

- Primauté de l'intérêt de l'enfant (Livre I\*)
- Nom des époux et de leurs enfants (Livre I\*)
- Présomptions de survie discriminatoires à l'égard des femmes (Livre III\*)
- Principe de l'égalité des époux (Livre II\*)
- Régimes matrimoniaux, fiançailles (Livre II\*)
- Séparation de corps et divorce (Livre II\*)
- Adoption, filiation (Livre II\*)
- Obligation alimentaire (Livre II\*)
- Autorité parentale (Livre II\*)
- Constitution d'un tribunal de la famille\*\*

On peut se procurer ces documents chez l'Éditeur du Québec

\* Rapport sur le Code civil du Québec de l'Office de révision du Code civil, Livres I à IX publiés en deux volumes, 1977.  
 \*\* Rapport du Comité sur le Tribunal de la famille, Vol. XXII, 1975.

Tous les groupes et tous les particuliers qui désirent se faire entendre devront faire parvenir un mémoire avant le 21 février 1979, à:

Monsieur Jacques Pouliot  
 Secrétaire des commissions  
 Assemblée nationale  
 Hôtel du Gouvernement  
 GTA 1A7

Ceux qui présenteront des mémoires seront convoqués par télégramme sept jours avant la tenue de la Commission.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à la Direction des communications du ministère de la Justice, téléphone 643-5140 à Québec.

Gouvernement du Québec  
 Ministère de la Justice  
 Direction des communications

# fourre-tout



**marcel rivard**  
(en collaboration)

## D'autres Laurier, ça se fait pas

Comme orateur, Laurier Simard est impayable. Il le prouve résolument au moment où les caméras sont braquées sur lui dans les circonstances spéciales de son conseil municipal. Lundi soir, lors de la dernière assemblée précédant la fête de Noël, il était de bon ton pour Laurier Simard de présenter ses meilleurs vœux, histoire de faire comprendre au monde qu'il n'oublie personne.

Tous y ont passé: ministres, députés, conseillers, présidents d'organismes, hauts fonctionnaires, simples cols bleus, citoyens et concitoyens... Sans oublier les pauvres, les orphelins et les affligés en faveur desquels le coloré maire a formulé le vœu "que l'Etat continue de les supporter"...

Peut-être qu'ils l'ont pris à l'envers, mais le monde s'est esclaffé dans la salle!

## Des cantiques et filles à gogo

Remarquez que la station radiophonique CKRS, de Jonquière, n'est peut-être pas la seule station au Saguenay-Lac-Saint-Jean à s'adonner à la même pratique, mais elle soulève quand même l'ire d'une dame qui en a marre...

En effet, selon ce que cette dame a raconté à l'auteur de ces lignes, on ne se gêne pas pour diffuser des messages commerciaux invitant les auditeurs (mâles, sans doute!) à se rendre en un tel débit de boisson afin d'admirer les "jolies danseuses nues" qu'on y présente...

Tout cela est diffusé entre... deux cantiques de Noël. Comme quoi, selon la dame, on ne se barre pas à CKRS, les pieds dans la décence et le respect de la fête de la Nativité.

## aujourd'hui

Il y a 80 ans aujourd'hui, le 21 décembre 1898, les physiciens français Pierre Curie et son épouse Marie Sklodowska, d'origine polonaise, découvraient l'élément de numéro atomique 88, de poids 226.05 et radioactif, le radium. Pour cela, ils avaient effectué d'innombrables opérations de raffinage et d'extraction à partir de la pechblende, un minerai contenant aussi de l'uranium.

1975 — Un commando terroriste, que l'on dit dirigé par Carlos, attaque la conférence de l'OPEP à Vienne. 11 ministres et délégués sont pris en otages, deux gardes sont tués.

1971 — Kurt Waldheim, diplomate autrichien, est élu secrétaire général des Nations unies.

1967 — Louis Washkansky, premier homme à avoir subi une greffe cardiaque, meurt au Cap 18 jours après l'opération.

1958 — Charles de Gaulle est élu premier président de la Vème république.

1953 — Le premier ministre d'Iran Mohamed Mossadegh est condamné à trois ans de prison pour rébellion contre le chah.

1945 — Le général George Patton meurt en Allemagne des suites d'un accident de voiture.

1940 — Mort de l'écrivain américain Francis Scott Fitzgerald.

1851 — Les Français plébiscitent la constitution rédigée par Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III.

1620 — Les premiers puritains d'Angleterre débarquent du Mayflower là où se trouve aujourd'hui Plymouth, au Massachusetts.

Ils sont nés un 21 décembre:  
— Benjamin Disraéli, homme d'Etat britannique (1804-1881);  
— Jean-Henri Fabre, entomologiste français (1823-1915);  
— Joseph Staline, dictateur soviétique d'origine géorgienne (1879-1953);  
— Jane Fonda, actrice américaine (1937).



## "Achat chez nous", qu'y disaient!

Ils sont bien convaincants, les messages commerciaux télévisés que finance OSE, c'est-à-dire l'organisme économique québécois qu'est Opération Solidarité Economique qui relève notamment du ministre Rodrigue Tremblay, de l'Industrie et du Commerce. Les messages disent clairement que d'acheter des produits du Québec, ça relève et ça supporte l'industrie québécoise.

Rappelez-vous, en effet, ces dames qui discutent de l'opportunité d'acheter des appareils ménagers fabriqués au Québec, par rapport à ceux qui peuvent avoir été fabriqués ailleurs au Canada, aux Etats-Unis, au Japon ou ailleurs dans le monde...

Les dividendes de l'achat des produits qu'on fabrique chez soi sont indiscutables!

Or, l'Etat est souvent mauvais conseiller parce que pour lui, trop souvent, la politique, c'est:



## Jean-Claude se le fait dire

C'est de notoriété publique que Jean-Claude Saint-Pierre, le fakir de l'information roboratoire, n'a pas Le Quotidien en odeur de sainteté et qu'il lui cherche toujours des poux.

Pourtant, l'autre semaine, il se l'est fait répondre, que Le Quotidien n'est pas un si mauvais journal que ça. Et pas par n'importe qui, n'importe quel profane...

Cela s'est passé lors du dernier souper-causerie de la Chambre de commerce de Roberval au cours duquel était invité comme conférencier nul autre que Jean-Paul Desbiens, provincial des Maristes en même temps qu'ancien "frère Untel" et ancien éditorialiste en chef du plus grand quotidien français d'Amérique, c'est-à-dire La Presse.

A la question, posée bien sûr par l'inégalable Jean-Claude Saint-Pierre, à savoir comment Jean-Paul Desbiens évaluait Le Quotidien comme organe d'information, l'ancien éditorialiste a répondu à peu près ceci: c'est un journal régional très convenable qui, avec les moyens qu'il a, couvre bien l'actualité; malgré l'étendue de la région, celle-ci est bien couverte par ce quotidien.

Il paraît même que cette réponse de Jean-Paul Desbiens a fait réagir favorablement le maire roboralois Arthur Tremblay et Gaston Blackburn, l'expresident de la Traversée internationale du lac Saint-Jean.

"Fais ce que je te dis, non ce que je fais!"

Vous voulez un exemple? Les gens de Communication-Québec, dont les bureaux sont situés à Jonquière, ont fait le tour de certains bureaux, dont la salle de rédaction du Quotidien, pour y distribuer un joli petit calendrier aux formes et au fonctionnement révolutionnaire, ainsi qu'on est à même de le constater ci-haut.

Or, savez-vous où a été fabriqué le calendrier en question?

Pas ailleurs qu'au Royaume-Uni, dont il porte le numéro de registre 959201.

Et les premiers jours que les gens de Communication-Québec ont effectué leur distribution, ils remettaient le calendrier à l'intérieur même d'une petite boîte complètement unilingue anglaise. Et la loi 101, elle? Bah!

## Grand jasage à Desbiens

Il va s'en discuter des choses à Desbiens, le 6 juin prochain...

Pour la bonne et simple raison que c'est là et à cette date que la Fédération des cercles de fermières du Saguenay-Lac-Saint-Jean a l'intention de tenir ses assemblées régionales annuelles.

Pourquoi Desbiens? Parce que le cercle de l'endroit célébrera alors son quarantième anniversaire de fondation. Et la fédération a voulu souligner cet heureux événement.

Incidemment, un autre cercle de la région, celui de Saint-Thomas-Didyme, célébrera son quarantième anniversaire au cours de l'année qui s'annonce; la fédération régionale a bien l'intention de lui rendre visite durant cette année-là.

## Lancement de recettes

L'exécutif provincial des Cercles des fermières vient de lancer un livre de recettes typiques de chaque coin du territoire québécois.

Il paraît que le livre renferme d'heureuses combinaisons toutes plus succulentes les unes que les autres; d'autant plus qu'elles font ressortir le talent culinaire des femmes de chacune des régions du Québec.

On peut se procurer le livre en s'adressant à la secrétaire régionale de la fédération, au 12, de la rue Tremblay, Hébertville-Station.

Pour des informations supplémentaires, on peut composer 344-1433.

## La souffleuse était en panne

Au cours de la tempête qui a sévi tout au cours de la journée de lundi, les gens de Laterrière ont été littéralement isolés du reste de la terre...

Dans cet endroit de prédilection pour l'amoncellement de la neige que les vents s'amusaient (on dirait là plus qu'ailleurs...) à balayer de toutes leurs forces, on ne voyait ni ciel ni terre.

Lundi soir, des accidents

sont survenus sur l'embranchement routier reliant le boulevard Talbot et le petit village et plusieurs automobiles se sont embourbées dans les congères. Même que le maire de la place, ci-devant Thomas Emond, a éprouvé tellement de difficultés qu'il a dû se faire pousser par des concitoyens.

Dans le village, la situation n'était guère plus rose... La souffleuse était brisée!



## Mise en valeur des artistes

Après avoir fait apparaître plusieurs spécimens de la faune du Québec sur ses indicateurs, Québécois a adopté une nouvelle politique visant à mettre en valeur les artistes québécois à tous les niveaux de l'art et de l'artisanat.

Toutes les régions seront représentées sous ce nouveau thème. Par exemple, sur son in-

## Subventions dans la région

Sur près de \$3 millions consacrés tout récemment au domaine théâtral par le ministère québécois des Affaires culturelles, trois troupes du Saguenay-Lac-Saint-Jean se partagent la somme de \$27,000.

Les Amis du Chiffon touchent \$7,500 alors que le Théâtre populaire d'Alma recueille \$15,000; de son côté, le Théâtre se voit subventionné d'un montant de \$4,500.



## 25 millions d'exemplaires

Il y a très peu d'écrivains qui détiennent le record d'Hervé Bazin, lequel fêta récemment à Paris deux anniversaires et un événement particulier.

Tout d'abord, Bazin célèbre cette année ses 50 ans de vie littéraire et ses 20 ans d'Académie Goncourt. Et on a profité de la circonstance, bien sûr, pour lui remettre le 25 millionième exemplaire de ses oeuvres.

C'est en 1928 qu'Hervé Bazin publiait son premier article dans une revue d'étudiants. Il y a 30 ans paraissait "Vipère au poing" et son dernier roman, "Un feu dévore un autre feu", vient de paraître et figure déjà sur la liste des best-sellers.



## Le sort est tombé sur Léonidas

Sur qui vouliez-vous que le sort tombe à l'occasion du tirage annuel régional organisé dans le cadre du concours de la Caisse de Noël par l'Union des caisses populaires Desjardins.

Sur nul autre que Léonidas Bélanger, celui-là même qui incarnera un des personnages clés du pro-

chain Carnaval-Souvenir, qui se déroulera du 8 au 18 février.

Et comme Léonidas Bélanger est membre de la Caisse populaire de Chicoutimi, rue Racine, pas surprenant qu'on reconnaisse à sa droite André Doucet, le gérant de cette caisse, et à la droite de la photo, Jean-Claude Hudon, secrétaire au conseil d'administration de la même caisse populaire.

## Bon chien

Guard, un berger âgé de 5 ans, avait disparu il y a 16 mois de la propriété de ses maîtres, à Chula, dans le Missouri.

Depuis, ses maîtres avaient déménagé, mais cela n'a pas empêché Guard de retrouver leur trace et d'arriver chez eux un soir, fatigué et amaigri de 10 kilos.

"Nous ne pouvions en croire nos yeux, a déclaré Mme Mildred Parks.

Il a sans doute, petit à petit, retrouvé le chemin de la maison. Mais comment, je me le demande."

## A la guerre comme à la...

C'est bien connu, les relations qu'entretiennent Pékin et la Chine de feu Mao avec Moscou et les Russes à Brejnev. Il ne faut donc pas se surprendre de cette histoire originaire de Pékin et transmise par l'agence de presse Reuter qui l'a pignée dans "Le Quotidien du peuple". C'est l'histoire d'un Anglais, un Français et un Russe qui discutent (bien oui, les femmes doivent encore se plaindre!) de pas autre chose que... d'automobiles.

"Moi, pour aller au travail, je prends ma Rolls Royce, confie l'Anglais. Ma femme, pour aller faire ses achats, se

sert de la Mini-Cooper et quand nous allons en vacances à l'étranger, c'est avec la Jaguar."

"Moi, dit le Français, je conduis une DS Citroën, ma femme a une Peugeot, mais quand nous nous rendons à l'étranger, nous prenons la Matra."

Silence du Russe... "Et toi?" lui demandent les deux autres à l'unisson.

"Oh moi, j'ai une Moskvitch..."

"Et quand tu vas à l'étranger?"

"Nous prenons des chars", répond le Russe.

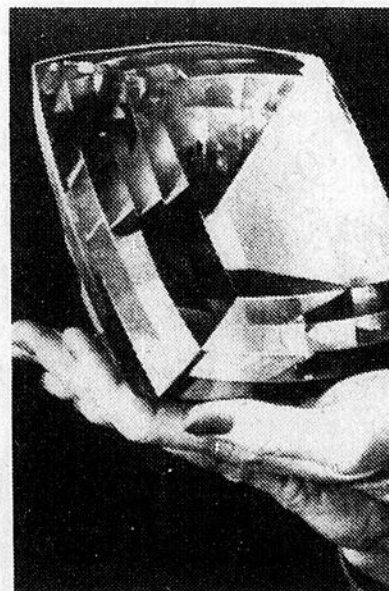
## Conférence régionale

La première réunion officielle pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Association québécoise de la formation en milieu de travail a permis aux délégués de s'élire un exécutif régional représentatif des formateurs en milieu de travail.

Ainsi, des personnes de différents milieux tels que les hôpitaux, le commerce au détail, l'industrie lourde, ont pu élire leur premier président de la conférence régionale en la personne de Jacques Barbeau, coordonnateur de la formation des employés syndiqués de l'usine Arvida d'Alcan.

Les objectifs de cette association sont d'une part de permettre le regroupement des professionnels de la formation en milieu de travail et ainsi d'échanger sur leurs activités communes.

De même, l'association permet l'échange d'interventions de formation et des sources de renseignements.



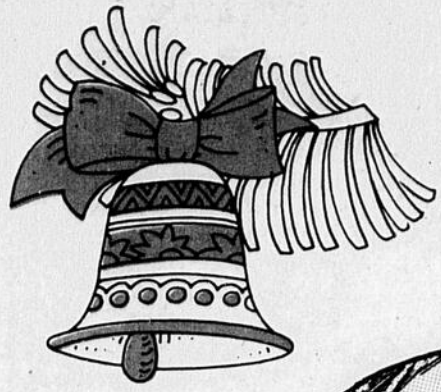
## Un p'tit cadeau

Vous avez besoin d'une suggestion pour un cadeau à la toute dernière minute de cette longue période d'émiettes des Fêtes... Rien de plus facile, mais ne l'orgnez pas ce qui apparaît ci-haut, même si ça ressemble plutôt à un phare d'automobile nouveau genre.

En fait, il s'agit d'une topaze géante de 21,327 carats ou, si vous voulez, de 9 livres et 6 onces et qui a pour nom "Princesse brésilienne".

Et elle est à vendre: son propriétaire, qui désire demeurer anonyme pour l'instant, en fait l'offre à \$50 par carat ou, si vous savez calculer, pour la modique somme de \$1,066,350. Beau cadeau pour la femme, hein?

# Des pleins bas de Noël de bas prix!



**JEUNE DINDE SURGELÉE DE 20 À 24 LB CANADA CATÉGORIE "A" LA LB**

(JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK)

**99¢**

**JEUNE DINDE BUTTERBALL SURGELÉE SWIFT PREMIUM DE 20 À 24 LB CANADA CATÉGORIE "A" LA LB**

**\$1.09**

(JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK)

**JEUNE DINDE SURGELÉE DE MOINS DE 16 LB CANADA CATÉGORIE "A" LA LB**

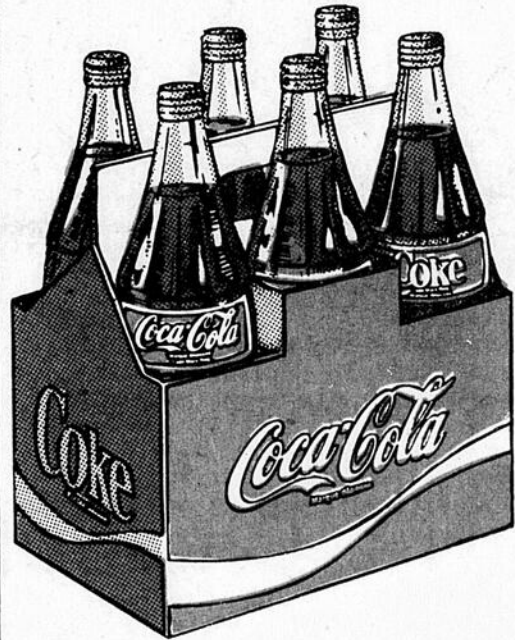
**\$1.19**

(JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK)

**JEUNE DINDE BUTTERBALL SURGELÉE SWIFT PREMIUM DE MOINS DE 16 LB CANADA CATÉGORIE "A" LA LB**

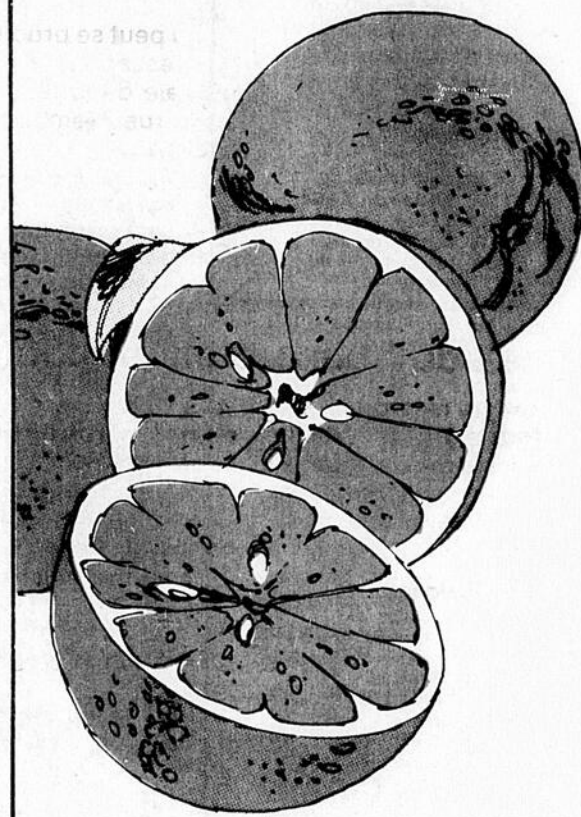
**\$1.35**

(JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK)



**COCA-COLA**  
CARTON DE 6 BOUT.  
CONSIGNÉES DE 750 ml  
DÉPÔT EN SUS.

**99¢**



**ORANGES NAVEL SUNKIST DE CALIFORNIE GROSSEUR 113 LA DOUZ.**

**\$1.49**

GROSSEUR 88 LA DOUZ.

**\$1.98**

**EAU MINÉRALE STEINBERG BOUT. DE 750 ml**

**41¢**

**CRÈME GLACÉE ICE CASTLE SAVEURS AU CHOIX FORMAT CARRÉ DE 2 LITRES**

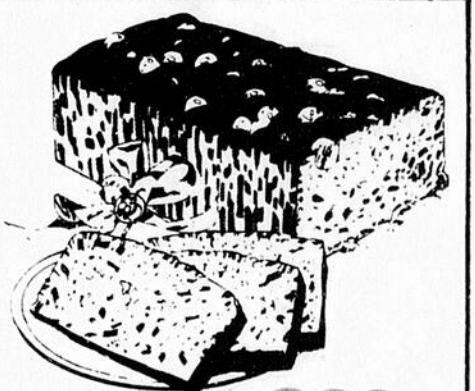
**\$1.29**

**RADIS DES É.-U. CANADA NO 1 SAC CELLO DE 1 LB**

**48¢**

**CANNEBERGES OCEAN SPRAY SAC CELLO DE 1 LB**

**69¢**



**GÂTEAU AUX FRUITS FESTIN 4 LB**

**\$4.29**

**DREAM WHIP POT DE 3 OZ**

**68¢**

**LAIT ÉVAPORÉ CRINO BTE DE 16 OZ**

**45¢**

**PIZZA SURGELÉE AVEC PEPPERONI CHEF BOY AR DEE 12 OZ**

**\$1.83**

**POULET DÉOSSÉ ESTA BTE DE 15 OZ**

**\$1.69**

**THON À CHAIR BLANCHE EN MORCEAUX BYE THE SEA BTE DE 7 OZ**

**\$1.13**

**BRIDGE MIXTURE LOWNEYS BTE DE 1200g**

**\$4.29**

**TURTLES SMILES'N' CHUCKLES BTE DE 14 OZ**

**\$3.79**

**GINGER-ALE SCHWEPES BOUT. CONSIGNÉE DE 750 ml DÉPÔT EN SUS**

**33¢**

**PRÉPARATION POUR FARCE Mc LAREN POT DE 8 OZ**

**65¢**

**JUS DE POMME VITAMINÉ ORCHARD KING BTE DE 48 OZ LIQ.**

**74¢**

**BONBONS DURS COUPÉS LEEDS POT DE 12 OZ**

**\$1.39**

**BONBONS DURS DE NOËL DELUXE STEINBERG BTE DE 1 KILO**

**\$2.39**

**MENTHES FOURRÉES STEINBERG POT DE 250g**

**73¢**

**SUPERFRIES Mc CAIN SAC DE 2 LB**

**83¢**

**SAUCE "HOT CHICKEN" GAZA BTE DE 14 OZ LIQ.**

**39¢**

**SAUCE BARBECUE GAZA BTE DE 14 OZ LIQ.**

**37¢**

**BISCUITS AUX BRISURES DE CHOCOLAT STEINBERG SAC DE 2 LB**

**\$1.59**

**NETTOYANT À CUVETTE DE CABINET DAINTY BOWL POT JUMELÉ DE 2 BOUT. DE 12 OZ LIQ.**

**\$1.89**

**NOIX MÉLANGÉES BANQUET BTE DE 350g**

**\$1.43**

**DÉTERSIF LIQUIDE SUNLIGHT BOUT. DE 32 OZ LIQ.**

**\$1.14**

**TARTE AU MINCEMEAT STEINBERG 8"-20 OZ**

**99¢**

**BEIGNES À L'ANCIENNE STEINBERG POT DE 6**

**69¢**

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

**Oui, Steinberg est de votre côté!**

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg

STEINBERG EST OUVERT TOUS LES SOIRS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES. POUR PLUS DE PRÉCISIONS, CONSULTEZ L'AFFICHE DES HEURES D'OUVERTURE DANS VOTRE MAGASIN.



# horaire

## CJPM

JEUDI, LE 21 DECEMBRE 1978	
9.30	Fanfan Dédé
10.00	A votre service
10.30	Les satillipopettes
10.45	Bonjour madame
11.30	Du coq à l'âne
12.15	Les nouvelles du midi
12.30	A vous de jouer
13.00	Personnalités
13.30	Cinéma: "Chronique d'un couple"
15.30	Les cadets de la forêt
16.00	Le monde de monsieur Tranquille

VENDREDI, LE 22 DECEMBRE 1978	
9.30	Fanfan Dédé
10.00	A votre service
10.30	Les satillipopettes
10.45	Bonjour madame
11.30	Du coq à l'âne
12.15	Les nouvelles du midi
12.30	A vous de jouer
13.00	Personnalités
13.30	Cinéma: "Les femmes"
15.30	Desains animés
16.00	Le monde de monsieur Tranquille

## CKRS

JEUDI, 21 DECEMBRE	
8.30	Le prince noir
9.00	En mouvement
9.15	Les Oriens
9.30	Passa-partout
10.00	Animagerie
10.15	Minute Moutoute
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Au milieu du jour
12.30	Les Coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femme d'aujourd'hui
14.31	Cinéma: "Les pillards du Kansas"
16.00	Bobino
16.30	Sol et Gobelet
17.00	Cinéma de 5 heures: "Le bagarreur de Montana"

VENDREDI, 22 DECEMBRE	
8.30	Harold Lloyd
9.00	En mouvement
9.15	Les cent tours de Centour
9.30	Passa-partout
10.00	Boîte à lettres
10.15	Virginie
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Au milieu du jour
12.30	Les Coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femme d'aujourd'hui
14.31	Les ateliers
15.30	Docteur Simon Locke
16.00	Bobino
16.30	Es-tu d'accord?
17.00	Cinéma de 5 heures: "Papa, maman et moi"

## CBJET

JEUDI, 21 DECEMBRE 1978	
9.30	A Thought for Today
9.35	CBC 6 Good Morning
9.45	The Friendly Giant
10.00	Camera Twelve
10.30	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
11.58	CBC 6 Good Afternoon
12.00	Coronation Street
12.30	Search for Tomorrow
13.00	CBC News
13.00	The Bob McLean Show
14.00	The Edge of Night
14.30	T.B.A.
15.00	Take 30
15.30	Celebrity Cooks
16.00	Charlie Chaplin

VENDREDI, 22 DECEMBRE 1978	
9.30	A Thought for Today
9.35	CBC 6 Good Morning
9.45	The Friendly Giant
10.00	Camera Twelve
10.30	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
11.58	CBC 6 Good Afternoon
12.00	Coronation Street
12.30	Search for Tomorrow
13.00	CBC News
13.04	The Bob McLean Show
14.00	The Edge of Night
14.30	T.B.A.
15.00	Take 30
15.30	Celebrity Cooks
16.00	Charlie Chaplin

## CJBR

JEUDI, 21 DECEMBRE	
9.00	En mouvement
9.15	Les Oriens
9.30	Passa-partout
10.00	Animagerie
10.15	Minute Moutoute
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Le comportement animal
12.00	Démétan
12.30	Les Coqueluches
13.30	Téléjournal
13.35	Femme d'aujourd'hui
14.30	Cinéma: "La course au soleil"

VENDREDI, 22 DECEMBRE	
9.00	En mouvement
9.15	100 tours de Centour
9.30	Passa-partout
10.00	Boîte à lettres
10.15	Virginie
10.30	Magazine-express
11.00	Grandeur nature
11.30	Au pays de l'arc-en-ciel
12.00	Le prince noir
12.30	Les Coqueluches
13.30	Téléjournal
13.35	Femme d'aujourd'hui
14.30	Les ateliers
15.30	Fanfreluche
16.00	Bobino

## WEZF

JEUDI, 21 DECEMBRE	
6.00	Good Morning Jesus
7.00	Good Morning America
9.00	PTL Club
11.00	Happy Days
11.30	Family Feud
12.00	\$20,000 Pyramid
12.30	Ryan's Hope
13.00	All my Children
14.00	One Life to Live
15.00	General Hospital
16.00	The Edge of Night
16.30	The Merv Griffin Show
18.00	World News Tonight

VENDREDI, 22 DECEMBRE	
6.00	Good Morning Jesus
7.00	Good Morning America
9.00	PTL Club
11.00	Happy Days
11.30	Family Feud
12.00	\$20,000 Pyramid
12.30	Ryan's Hope
13.00	All my Children
14.00	One Life to Live
15.00	General Hospital
16.00	The Edge of Night
16.30	The Merv Griffin Show
18.00	World News Tonight

## CFCF

JEUDI, 21 DECEMBRE	
6.00	University of the Air
6.30	Morning Exercises
7.00	Canada A.M.
9.00	Romper Room
9.30	What's Cooking?
10.00	The New Ed Allen Show
10.30	Definition
11.00	The Community
11.30	Rocket Robin Hood
12.00	The Flintstones
12.30	Gilligan's Island
13.00	The Mad Dash
14.00	The Alan Hamel Show
15.00	Another World
16.00	Family Feud
16.30	The Pink Panther

VENDREDI, 22 DECEMBRE	
6.00	University of the Air
6.30	Morning Exercises
7.00	Canada A.M.
9.00	Romper Room
9.30	What's Cooking?
10.00	The New Ed Allen Show
10.30	Definition
11.00	The Community
11.30	Rocket Robin Hood
12.00	The Flintstones
12.30	Gilligan's Island
13.00	The Mad Dash
13.30	McGowan and Co.
14.00	The Alan Hamel Show
15.00	Another World

## RADIO-QUEBEC

JEUDI, LE 21 DECEMBRE 1978	
13.00	Débats de l'assemblée nationale - Reprise

VENDREDI, LE 22 DECEMBRE	
13.00	Les débats de l'assemblée nationale - Reprise
18.30	Cinéma - Les filles c'est pas pareil
19.30	Ciné-jeudi - Jour de colère
21.30	Les débats de l'assemblée nationale

## TELEVISION COMMUNAUTAIRE

JEUDI, 21 DECEMBRE	
8.15	Entre nous
8.45	Câblo-guide
12.00	Entre nous
12.30	Câblo-guide
14.00	Assemblée nationale (Reprise)

VENDREDI, 22 DECEMBRE	
8.15	Entre nous
8.45	Câblo-guide
10.00	Cercle de presse
11.45	Câblo-guide
12.00	Entre nous
14.00	Assemblée nationale (Reprise)

SAMEDI, 23 DECEMBRE	
8.15	Entre nous
8.45	Câblo-guide
9.15	Sobriété, un art de vivre
9.30	Noël: la fête des enfants
11.00	Assemblée nationale (Reprise)
12.30	Entre nous

SAMEDI, 23 DECEMBRE	
13.00	Câblo-guide
13.15	Carneval-Souvenir
14.00	Conseil de ville de Jonquière ou Chicoutimi
17.00	Entre nous
17.30	Noël: la fête des enfants
19.00	Cercle de presse
20.00	Câblo-guide



**SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE**  
**JEUDI, 21 DECEMBRE 1978**  
**ASSEMBLEE NATIONALE: 80 à 90 minutes.**  
 Télédiffusion des débats à l'assemblée nationale, (la période des questions).  
 DIFFUSION: mercredi, 20h00, jeudi, 14h00, vendredi, 20h00, samedi, 14h00, dimanche, 19h30, samedi, dimanche, 10h30.

**Dispositif des services à**  
 Tél.: 546-1112  
 Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



**L'ANGE GARDIEN** — Margaret Trudeau, l'épouse séparée du premier ministre canadien apparaît ici dans une des scènes du film intitulé "L'Ange gardien" en compagnie de l'acteur français Francis Lemaire. Dans ce film, Margaret Trudeau joue le rôle de l'épouse d'un riche

# Prêts hypothécaires

## La fatigue vient à bout de la réticence de l'Opposition

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Il aura fallu plus de 10 heures de discours, jusqu'à 6h00, mercredi matin, avant que l'Assemblée nationale, réunie en comité plénier, adopte finalement le projet de loi concernant l'acquisition d'actions de certaines sociétés de prêts hypothécaires.

La législation, présentée particulièrement par suite de la vente imminente du Crédit foncier franco-canadien à des intérêts de Halifax, la Central and Eastern Trust Co., devrait maintenant faire l'objet de l'adoption en troisième et dernière lecture, vraisemblablement aujourd'hui, mercredi.

Les députés de l'Opposition ont forcé la Chambre à siéger toute la nuit pour procéder à l'étude article par article — il n'y en avait que 10 — sans amener toutefois le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, à modifier de façon un tant soit peu substantielle le projet de loi.

Le seul amendement qu'a apporté Mme Payette a été à l'article deux qui stipule que "le ministre peut désigner actionnaire important une personne qui détient moins de 10 pour cent — au lieu de 20 pour cent — des actions d'une société si, à son avis, cette personne exerce elle-même ou de concert avec d'autres

un degré notable de contrôle sur les activités de la société".

Unionistes et libéraux se sont opposés au projet de loi lors du débat en deuxième lecture en argumentant qu'il accordait des pouvoirs discrétionnaires au ministre appuyés sur aucun critère bien défini pour intervenir dans les opérations des sociétés de prêts hypothécaires et qu'il ferait fuir, en somme, les capitaux dans ce domaine ou empêcherait la formation de nouvelles sociétés de prêts hypothécaires au Québec.

Le député PNP de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, s'est cependant rangé du côté du gouvernement en appuyant cette mesure, qui vise à surveiller la propriété des institutions financières québécoises, selon lui.

Lors de son discours en deuxième lecture, Mme Payette avait invité l'Opposition et d'autres à ne pas dramatiser outre mesure ce geste du gouvernement, devenu nécessaire afin de protéger l'épargne des Québécois.

En somme, c'est un peu par la fatigue que Mme Payette a eu raison des réticences des libéraux et unionistes et, à 6h00, il ne restait plus que les députés John Ciaccia, Noël Saint-Germain, Victor Goldbloom et Robert Lamontagne, chez les libéraux, et Fernand Grenier et Serge Fontaine, chez l'UN, qui se sont du reste absentés une bonne partie des travaux en comité plénier.

# Contemporain de Duplessis

## Décès du nationaliste Chaloult à l'Hôpital Général de Québec

QUEBEC (PC) — Un homme politique qui avait fait sa marque au Québec, M. René Chaloult, est décédé, mercredi, à l'Hôpital Général de Québec.

Né à Québec le 16 janvier 1901 et reconnu comme un ardent nationaliste, M. Chaloult avait siégé à l'Assemblée législative du Québec pendant 16 ans.

Elu pour la première fois en 1936 sous la bannière de l'Union nationale dans le comté de Kamouraska, M. Chaloult avait toutefois quitté cette formation politique pour devenir indépendant peu de temps après, en accusant le premier ministre Maurice Duplessis d'avoir trahi sa promesse de nationaliser l'électricité.

Il avait été réélu à l'Assemblée législative en 1939 comme représentant de Lotbinière puis en 1944 et

1948 comme député de la circonscription de Québec-Comté.

M. Chaloult s'était distingué en 1948 dans la bataille qui devait conduire à l'adoption du fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec.

Défait à l'élection générale de 1952, il avait néanmoins continué de s'intéresser de très près aux problèmes nationaux et politiques.

En 1962, il avait participé activement à la campagne en faveur de la nationalisation de l'électricité.

M. Chaloult est également l'auteur d'un ouvrage intitulé "Mémoires politiques", publié en 1969, où il dessine notamment les portraits de Maurice Duplessis, Philippe Hamel, Adélard Godbout, André Laurendeau, George Marler, Jean Lesage, Daniel Johnson et René Lévesque.

Les funérailles auront lieu, vendredi, à 15h00, en l'église Saint-Dominique, à Québec, et l'inhumation se fera au printemps au cimetière de Kamouraska.

A l'Assemblée nationale, toutes les formations politiques ont rendu hommage à ce "grand nationaliste", "qui a fait avancer énormément notre peuple comme Québécois", a souligné le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Le premier ministre René Lévesque a souligné que c'est à sa ténacité et à son obstination que l'on doit notre drapeau fleurdelisé.

Le député de Lévis et ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a fait état des liens d'amitié qui le liaient à M. Chaloult.

"Quand je lui demandais pourquoi il avait changé si souvent de comté, il me répondait qu'un député qui ne pratiquait pas le patronage ne pouvait pas faire autrement."

### cinéma

<p><b>ALMA</b> Alma Du 22 au 28 décembre inclus: "Et si tu n'en veux pas" - "Elles s'en donnent à coeur joie".</p> <p><b>Canadien</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Deux supers flics" - "Un coup de deux milliards".</p> <p><b>BAGOTVILLE</b> Bellevue Du 22 au 28 décembre inclus: "Le dernier amant romantique".</p> <p><b>Saguenay</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Les survivants de la fin du monde" - "On m'appelle Dollard".</p> <p><b>CHICOUTIMI</b> Capitol Du 22 au 28 décembre in-</p>	<p>clus: "Le dernier face à face" - "Les 8 supermen du Kung fu".</p> <p><b>Cartier</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Les furies" - "Introduction".</p> <p><b>Place du Royaume</b> <b>Cinéma I</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Le dernier amant romantique".</p> <p><b>Cinéma II</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Les survivants de la fin du monde" - "On m'appelle Dollard".</p> <p><b>Cinéma III</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Vices privés, vertus publiques" - "Le jardin des supplices".</p>
<p><b>Patinodrome</b> 338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206</p> <p><b>PROGRAMME</b> Prix surprise tous les soirs</p> <p><b>Jeu:</b> Les inséparables (19h00 à 23h00) (surprises)</p> <p><b>Admission 2.00</b> <b>Location de patins .50</b></p> <p>"A PATINODROME" CA VA SUR DES ROULETTES"</p>	<p><b>DOLBEAU</b> Météore Du 22 au 28 décembre inclus: "L'innocent" - "La fiancée de Satan" - "Une dramatique histoire d'amour" - "La science est impuissante car, un être démoniaque a pris possession de son corps".</p> <p><b>JONQUIERE</b> Centre Du 22 au 28 décembre inclus: "Les survivants de la fin du monde" - "On m'appelle Dollard".</p> <p><b>Elysée</b> Du 22 au 28 décembre inclus: "Les furies" - "Introduction".</p> <p><b>MISTASSINI</b> Orphéon Du 22 au 28 décembre inclus: "Chewing gum rallye" - "Adieu, je reste".</p>

## québec en bref

### Nomination de Fournier

QUEBEC (PC) — Mme Francine Fournier a été nommée hier vice-présidente de la Commission des droits et des libertés de la personne, par l'Assemblée nationale sur une proposition du premier ministre René Lévesque.

Ancienne secrétaire du Conseil du statut de la femme, Mme Fournier était jusqu'ici directrice de la recherche à la Commission des droits et des libertés de la personne. D'après la Charte des droits de la personne, il fallait un vote des deux tiers de l'Assemblée nationale pour la nomination mais Mme Fournier a été élue à l'unanimité.

### Rapport de Marine Industries

QUEBEC (PC) — Le rapport des vérificateurs de Marine Industrie de Sorel a été déposé au ministère de la Justice qui l'étudiera afin de savoir s'il peut y trouver des preuves pouvant permettre des poursuites criminelles.

C'est ce qu'a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Tremblay en répondant aux questions du leader de l'Union nationale Rodrigue Biron.

Selon la loi, a souligné le ministre, la Marine, qui est une compagnie privée, ne peut pas faire l'objet d'une enquête avec enquêteurs spéciaux autres que les députés réunis en commission élue.

Le ministre de la Justice Marc-André Bédard a déclaré de son côté que le rapport avait été reçu il y a quelques jours, que l'étude avait débuté et qu'une décision sera prise aussitôt la lecture du rapport terminée.

### Enquête sur l'accident d'autobus

QUEBEC (PC) — L'enquête sur l'accident d'autobus qui a coûté la vie à trois jeunes enfants à St-Sauveur-des-Monts l'automne dernier reprendra le vendredi 5 janvier, 10h00, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

C'est ce qu'a fait savoir le coroner, Me Stanislas Déry, en précisant que la durée de la reprise pourrait d'être d'une seule journée.

Une dizaine de témoins seulement restent à être entendus.

Me Déry a expliqué qu'il devait faire diligence puisque les résultats de son enquête sont attendus avec impatience par M. Robert Jodoin, que le ministère des Transports du Québec a mandaté pour faire un rapport sur les problèmes de sécurité dans les autobus.

### Producteurs québécois

QUEBEC (PC) — Selon les présidents des trois fédérations régionales de l'UPA de la région de Québec, "ceux qui ont manifesté leur mécontentement le 18 décembre sur la Colline parlementaire font partie d'une infime minorité qui a toujours contesté le choix de la majorité des producteurs québécois".

Au lendemain de la manifestation de producteurs dissidents devant le Parlement de Québec, les présidents des trois groupes régionaux ont mis les agriculteurs en garde contre "ceux qui essaient de sauver leurs intérêts personnels et non ceux de la collectivité".

Ces présidents ont rappelé que tous les plans conjoints obtenus à date l'ont été à la suite de votes au cours desquels plus des deux tiers des producteurs concernés se sont prononcés favorablement.

### Mont-Wright

QUEBEC (PC) — Le juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, a refusé mardi que l'on transforme le procès relatif aux événements survenus dans la région de Fermont et du Mont-Wright en une nouvelle édition des travaux de la Commission Cliche.

Le procès en cours ne se poursuivra donc pas avant le 22 janvier et, peut-être même, pas avant le 12 mars.

La cause consiste en une poursuite en dommages-intérêts de \$601,500 intentée contre la Fraternité des ouvriers en électricité, section 568, par la compagnie Continental Electric, laquelle prétend avoir perdu d'importants contrats à la suite des troubles survenus en 1974 à Fermont et au Mont-Wright.

L'un des amendements proposés par le procureur visait à verser dans la preuve certains passages du rapport de la Commission Cliche sur la liberté syndicale dans le bâtiment.

## Conseil de l'environnement

# Interrogations sur la fluoruration des eaux

QUEBEC (PC) — Le Conseil consultatif de l'environnement se pose de nombreuses questions sur la valeur de la fluoruration des eaux de consommation.

Dans son dernier rapport annuel, déposé mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre Marcel Léger, le Conseil de l'environnement espère que des études scientifiques soient entreprises "en vue d'éclaircir plusieurs questions demeurées jusqu'ici sans réponse" au sujet de la fluoruration des eaux potables.

Une loi, adoptée par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1972, prévoit qu'une municipalité possédant une usine de filtration doit faire en sorte que l'eau de consommation fournie aux contribuables contienne 1,2 partie de fluor par million de parties d'eau.

Le conseil a mené une étude sur les conséquences de cette loi pour la protection de l'environnement.

Cette étude lui a permis de dégager certaines conclusions inquiétantes.

D'une part, le Conseil consultatif a noté une augmentation des sources de fluorures dans l'environnement. "Avant d'introduire de nouvelles sources comme la fluoruration des eaux, il faudrait entreprendre une étude générale du problème afin d'en évaluer toutes les conséquences, sociales, médicales ou environnementales", lit-on dans le rapport.

### Augmentation

L'étude du conseil permet également de s'inquiéter de l'augmentation des fluorures dans la diète des Québécois.

Cette augmentation est attribuable à l'utilisation de plus en plus grande de produits fluorés: aérosols, poêles en "teflon", savons dans les eaux de lavage, pesticides, fertilisants, pollution par les alumineries, etc.

"Une personne ne peut

consommer moins de 2 mg par jour de fluorures uniquement à partir de l'eau qu'elle boit et des aliments qu'elle ingurgite", signale le rapport.

Des études comparatives pour les années 1950, 1960 et pour actuellement, indiquent une augmentation des fluorures dans les aliments qui varie de trois à cinq fois.

"L'American Dental Association considère que 6 mg par jour est la dose maximale sécuritaire pour les adultes, poursuit le conseil. Pour sa part, le U.S. National Research Council suggère 2 mg par jour comme dose maximale sécuritaire d'absorption de fluorures par les enfants."

La divergence de ces données inquiète le conseil qui constate qu'il "n'existe pas de données précises ni définitives de doses quotidiennes d'ingestion".

### Flore et faune

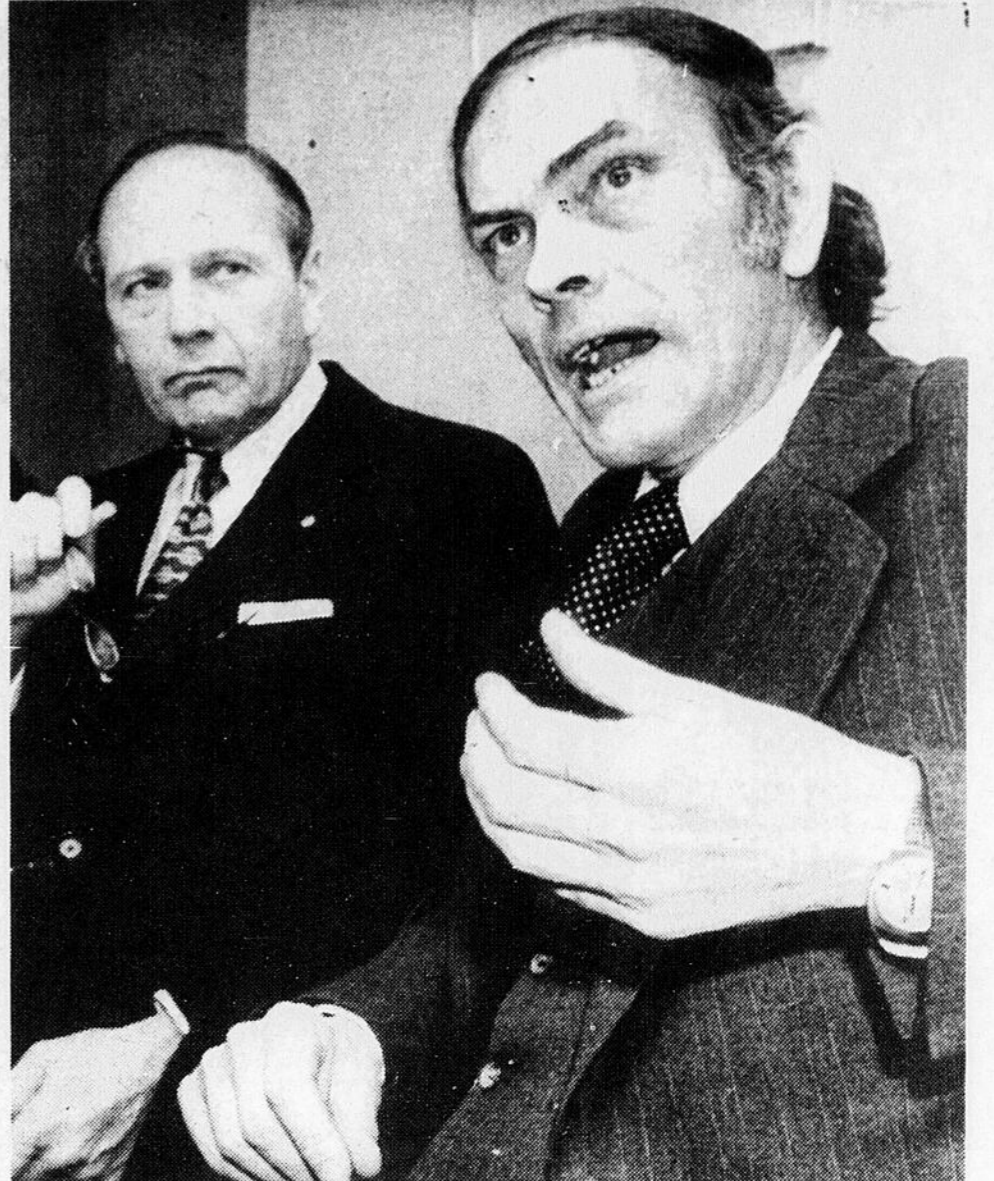
On connaît encore moins les conséquences du fluor sur les animaux et les plantes.

On serait porté à croire que les plantes aquatiques peuvent tolérer un taux élevé de fluorures dans les eaux où elles baignent.

Mais les huîtres connaissent de sérieux problèmes à cause du fluor de l'eau. "Les oeufs de truites n'éclosent pas normalement à 1,5 partie de fluorures par million de parties d'eau."

"Le manque d'informations sur le potentiel d'accumulation des fluorures le long des chaînes alimentaires des eaux douces est encore très grand, affirme le rapport du conseil. Quelques expériences montrent qu'il y a de sérieuses réserves à formuler de ce côté."

Aussi, le Conseil consultatif suggère que soient menées trois études concurrentes sur le problème global de la fluoruration.



PATRONAT — Le président du Conseil du patronat québécois, Pierre Côté, à gauche, écoute attentivement les propos du vice-président du même conseil en train de commenter de manière détaillée les menaces de départ de dix-sept entreprises québécoises. (Photolaser PC)

## L'AECQ tient à demeurer maîtresse de ses destinées

MONTREAL (PC) — L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a décidé hier de convoquer ses 15,000 membres à une assemblée générale extraordinaire afin de tenter d'obliger le gouvernement à faire marche arrière en adoptant les règlements de cette association tels qu'ils ont été entérinés au cours de l'année par les entrepreneurs.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, parait le projet de loi 110 qui devait en principe franchir hier à l'Assemblée nationale le cap de la deuxième lecture. Par ce projet de loi, le gouvernement pourra définir les statuts de cette association patronale créée en 1975 par une autre loi à la suite du rapport Cliche.

L'AECQ voudrait demeurer maîtresse de ses destinées mais les anciennes associations patronales de la construction veulent avoir leur mot à dire sur le conseil d'administration.

Au début de l'automne, M. Johnson a sommé le monde patronal de la construction de trouver une solution interne à ce différend. En cas d'impasse, avait-il dit, le gouverne-

ment tranchera la question afin d'assurer une négociation vraiment représentative, ce qu'il tente de faire avec son projet de loi qui lui permettra de définir la composition du conseil d'administration de cette association.

La convocation de l'assemblée générale des 15,000 entrepreneurs risque donc de placer ces derniers devant un fait accompli. Le communiqué émis hier par l'AECQ ne mentionne pas de date précise et, à cause du temps des Fêtes, il est permis de penser qu'une réunion de cette envergure ne pourrait se tenir avant le milieu de janvier, date à laquelle la loi devrait normalement être adoptée.

Le Conseil d'administration de l'AECQ, qui s'est réuni en session extraordinaire pour faire le point, a d'autre part menacé de démissionner en bloc si le projet de loi était adopté tel quel.

Accusant le ministre de poursuivre des "desseins obscurs", le conseil de l'AECQ a d'autre part reproché au gouvernement de "nationaliser" à toutes fins utiles l'Office de la construction du Québec.

## Selon un document du CPQ Dix-sept entreprises laissent planer la menace d'un départ

MONTREAL (PC) — Dix-sept entreprises, soit près d'un tiers de celles qui ont répondu à un sondage sur l'exode des sièges sociaux établis à Montréal, disent qu'elles s'en iront si le taux élevé de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la langue française les empêchent d'engager les cadres talentueux dont elles ont besoin.

Le sondage, commandé par le Conseil du patronat québécois — C.P.Q. — aux gestionnaires — conseils Drouin, Paquin et Associés, révèle en outre, que près de 15 pour cent des 56 principaux sièges sociaux à Montréal répondants ont décidé de transférer tout ou partie de leur activité hors du Québec, uniquement pour des motifs d'ordre économique.

**BRASSERIE DU ROYAUME**

Ambiance unique dans la région

DU MERCREDI AU SAMEDI organiste-chanteur(euse)



DEBUTANT LE 6 SEPT. MICHEL BURTON

PLACE DU ROYAUME  
Notre cuisine est ouverte de 10h30 a.m. à minuit DU LUNDI AU SAMEDI

## Bons voeux de Lévesque

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a présenté mercredi ses bons voeux à la population québécoise à l'occasion des Fêtes.

Voici une partie du texte de ce message: "Le temps des Fêtes est fait pour se retrouver, se rapprocher un peu plus les uns des autres.

"C'est aussi un moment propice pour faire le point sur l'année qui s'achève qui, si elle nous a permis d'évoluer collectivement, a aussi connu des gros problèmes, celui de l'emploi en particulier, qui fait mal à tant de gens, tant de familles. A ce sujet, je tiens à vous assurer que nous allons tâcher encore de multiplier les efforts pour réduire les dégâts et améliorer la situation.

"A ce propos, je voudrais féliciter tous ceux dont l'initiative, la persévérance ont aidé, dans quelque secteur que ce soit, à stimuler notre activité collective.

"Au nom du gouvernement du Québec et très personnellement aussi, j'offre à chacun et à chacun mes voeux sincères de santé, de succès et de bonheur pour l'année qui vient et je souhaite à tous un "Joyeux Noël".

**MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!!**  
l'ère de l'homme objet est arrivée



**LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE**  
Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer  
DAYLE HADDON GERARD TYBALT FERNANDO REY un film de JUST JAECKIN commençant lundi

Les cinémas France-Film vous souhaitent un Joyeux Noël

Dans cet accompagnement à l'hélicoptère devaient les grilles d'un combiné commandé par la Bomba. Pour leur ils devaient parcourir le Chemin des Dames...



**LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE**  
GEORGE PEPPARD JIAN MICHAEL VINCENT Des DEMAIN!  
Plus On m'appelle Dollars

**TOUT NOUVEAU**

Mes nuits avec Susur, Olga, Albert...



**LES FURIES**

**INTRODUCTIONS**  
Des DEMAIN!

**DIEU MERCI C'EST VENDREDI**  
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION



**DIEU MERCI C'EST VENDREDI**  
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION

**LES 3 SUPERMEN DU KUNG FU**  
Le Dernier des Combats



**LES 3 SUPERMEN DU KUNG FU**  
Le Dernier des Combats

**LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL**



**LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL**

**VICES PRIVÉS VERTUS PUBLIQUES**  
MIKLOS JANCOS LE JARDIN DES SENS



**VICES PRIVÉS VERTUS PUBLIQUES**  
MIKLOS JANCOS LE JARDIN DES SENS

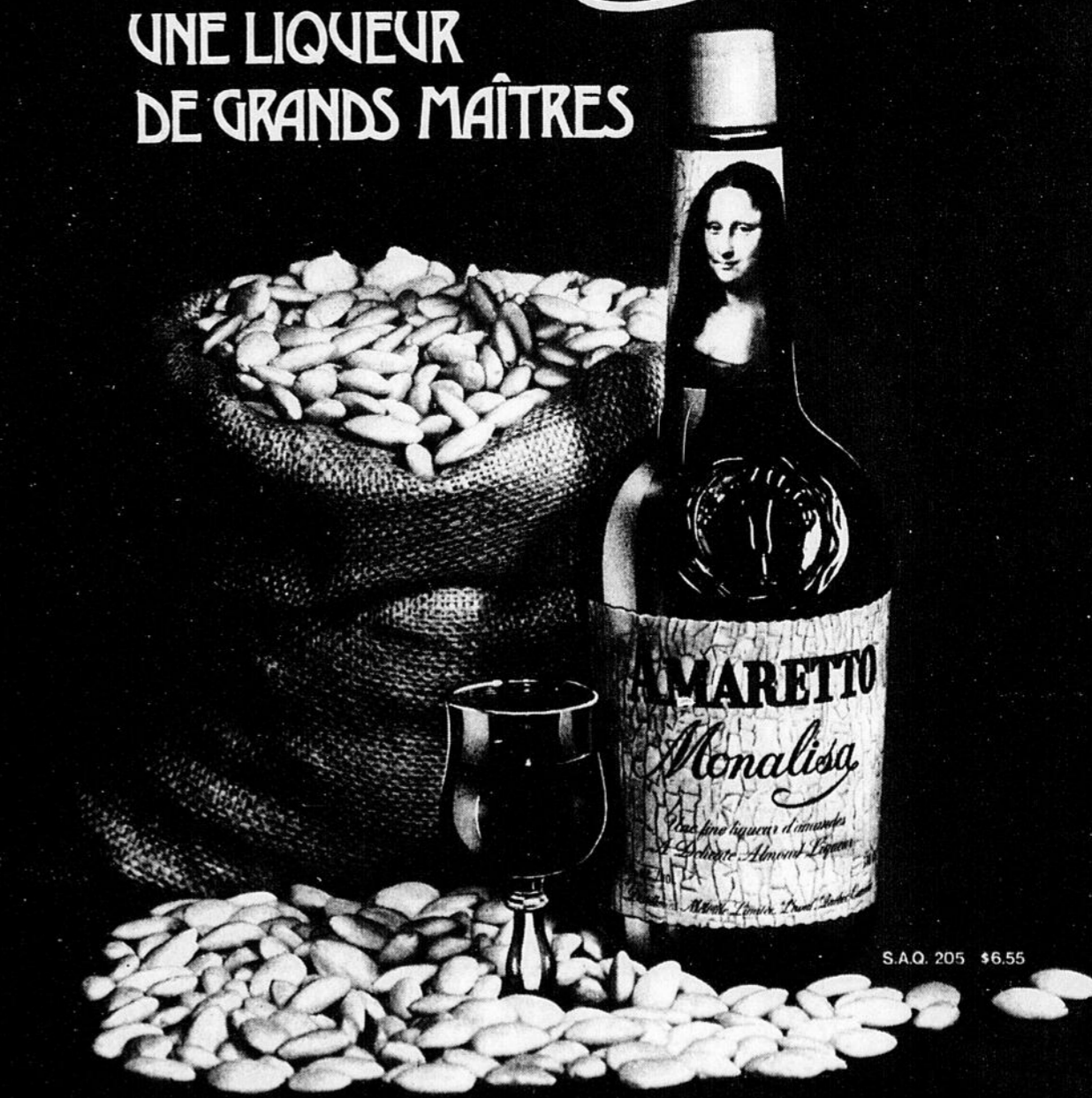
**CASCADEURS EN PERIL**  
LA VENGEANCE AUX TRIPES



**CASCADEURS EN PERIL**  
LA VENGEANCE AUX TRIPES

# Monalisa

## UNE LIQUEUR DE GRANDS MAÎTRES



S.A.Q. 205 \$6.55

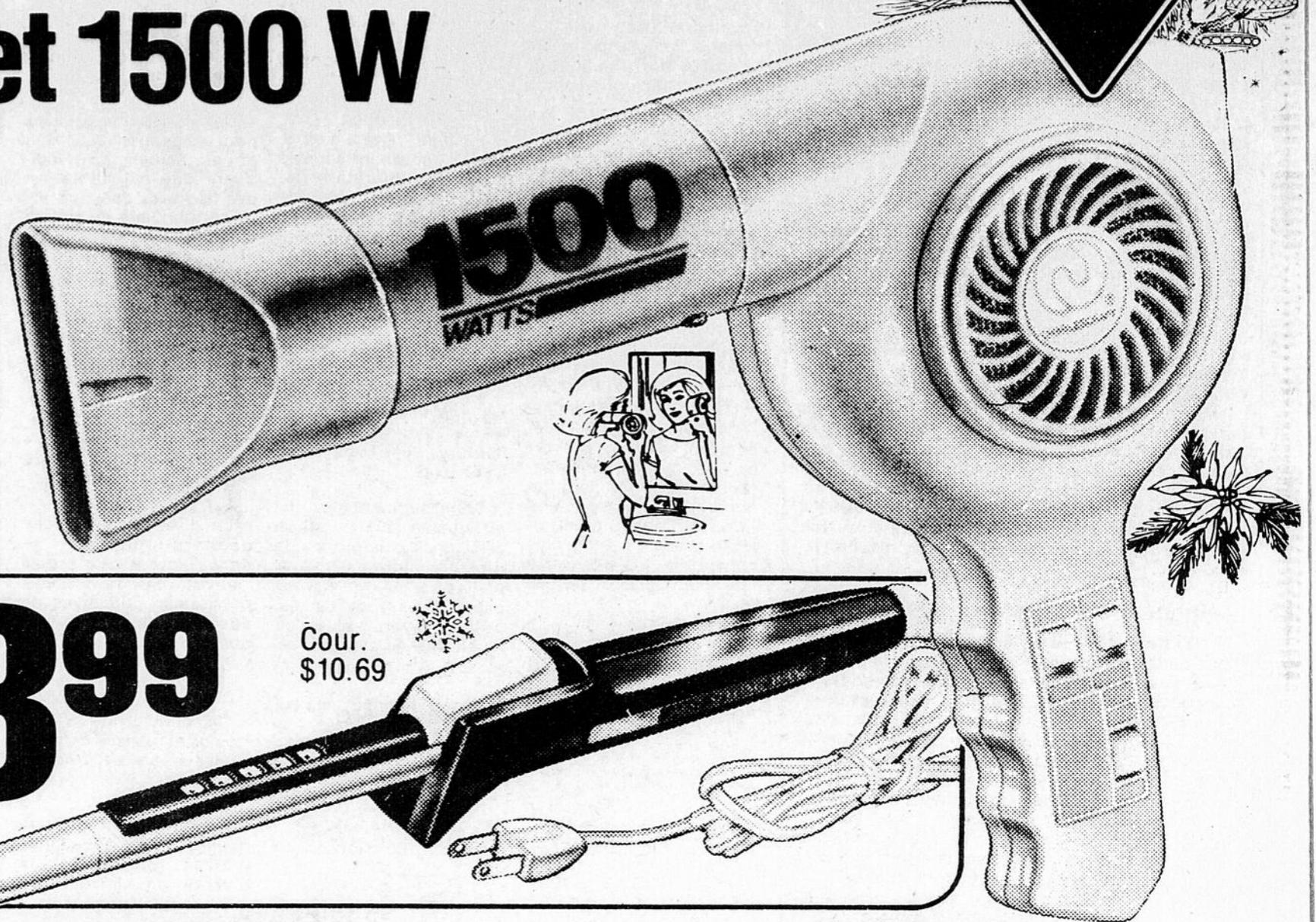
LES DISTILLERIES MELVILLE LTEE

# Dépensez peu. Vivez bien

## Séchoir-pistolet 1500 W

**21<sup>44</sup>**  
 Courant \$24.29

Charlescraft à 4 températures et 2 vitesses plus un concentrateur d'air pour séchage rapide localisé. Convient à tout genre de coiffure. Notre plus puissant sèche-cheveux. 43-8041

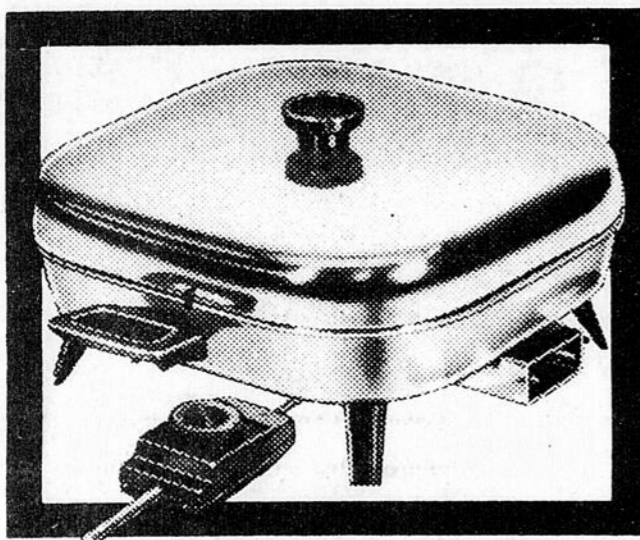
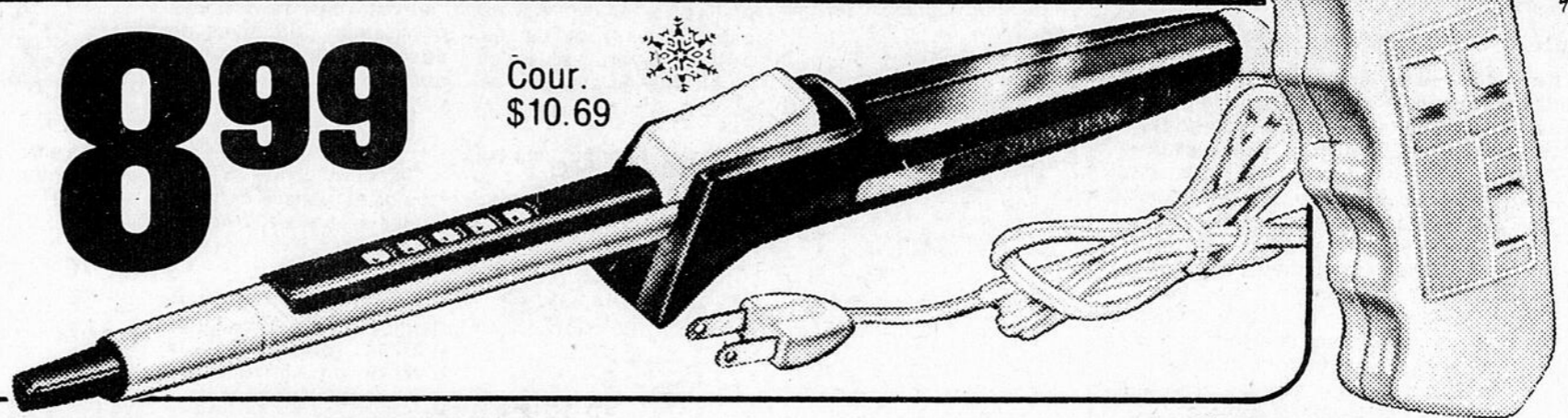


## Fer à boucler à vapeur Groomate

Boucle très vite! Chaleur contrôlée par thermostat, réservoir facile à remplir d'eau, pointe "fraîche" de sûreté et cordon pivotant. Belle idée-cadeau! 43-8304

**8<sup>99</sup>**

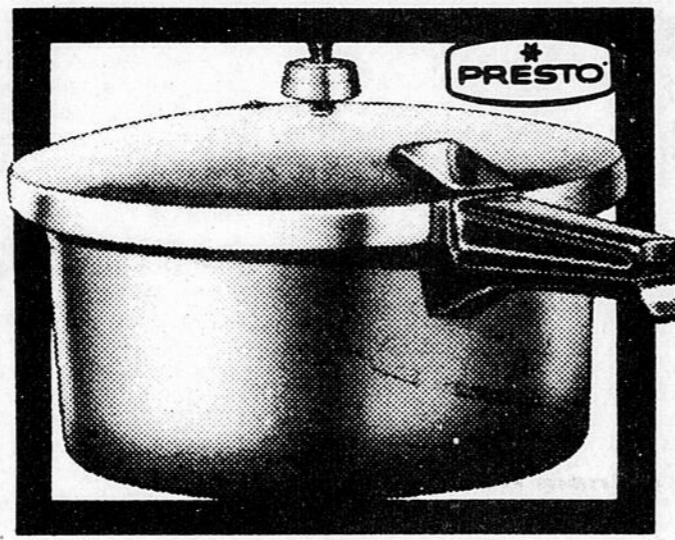
Cour. \$10.69



## Toastess en aluminium épais Poêlon électrique

Env. 10 1/2" x 10 1/2" **18<sup>88</sup>**

Thermorégulateur amovible pour le lavage. Poignées et pieds isolants. Chauffe très rapidement. 43-1402



## Cuit en quelques minutes! Autocuiseur

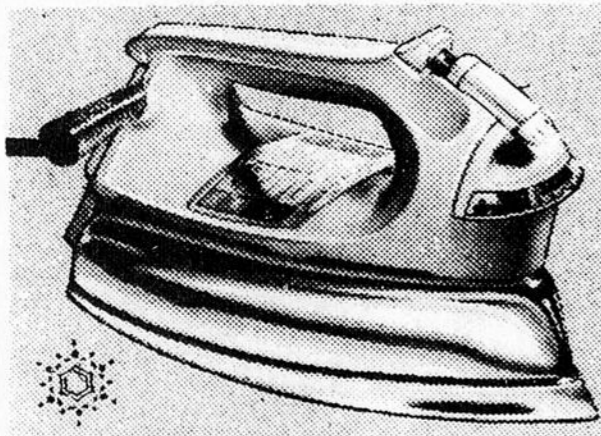
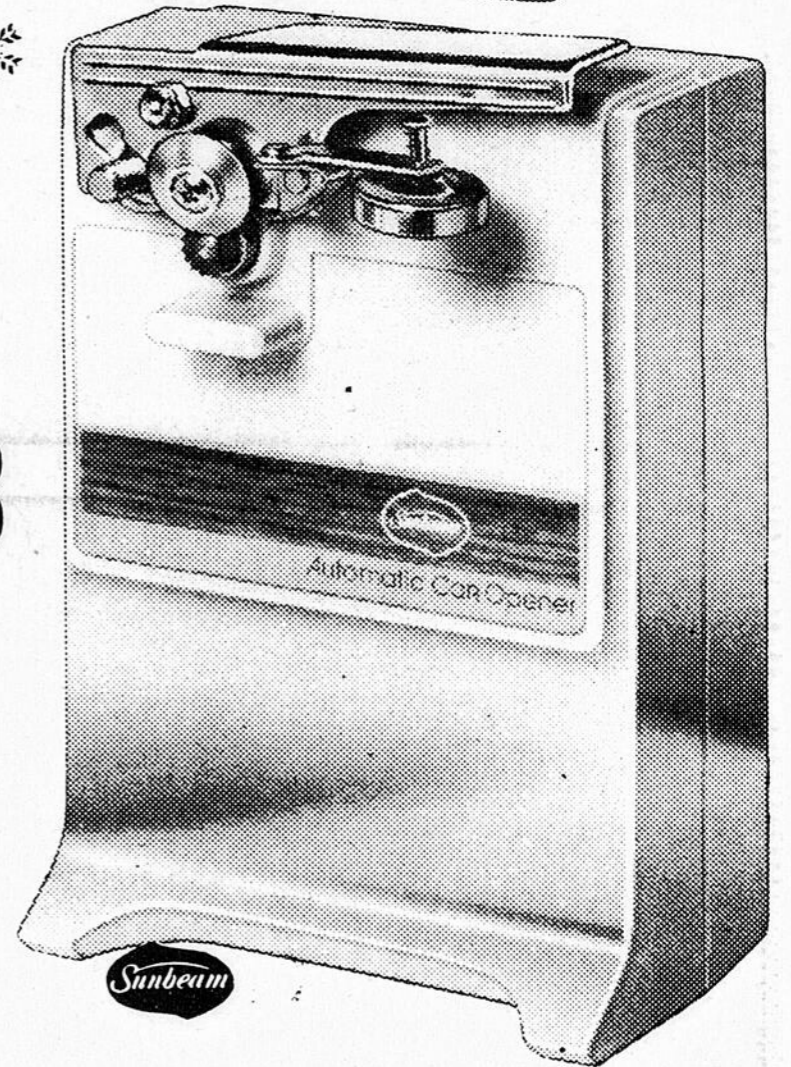
Capacité 200 oz **26<sup>95</sup>**

Réduit le temps de cuisson. Aluminium très épais. Régulateur de pression/évent automatique. 42-0082

## Un appareil de qualité! Ouvre-boîtes Sunbeam

**13<sup>88</sup>**  
 Courant \$15.49

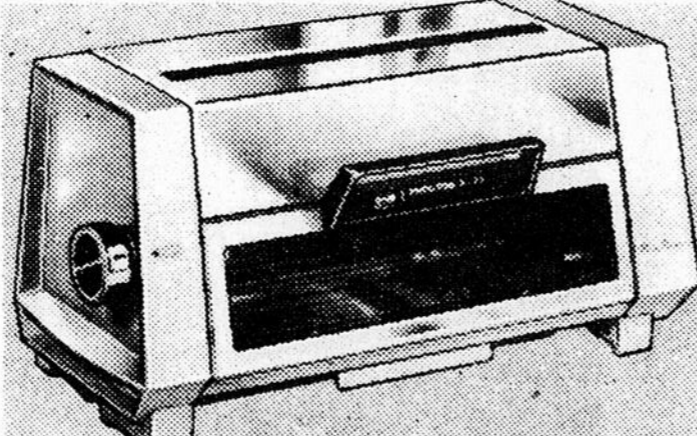
Automatique: accélère la préparation des repas. Lève-couvercle aimanté, bras amovible pour laver le coupoir, logement à fil dans la base. Profitez du rabais! 43-2374



## Fer Proctor-Silex à sec, à vapeur et à jet

Rabais \$2.00 Cour. \$19.95 **17<sup>95</sup>**

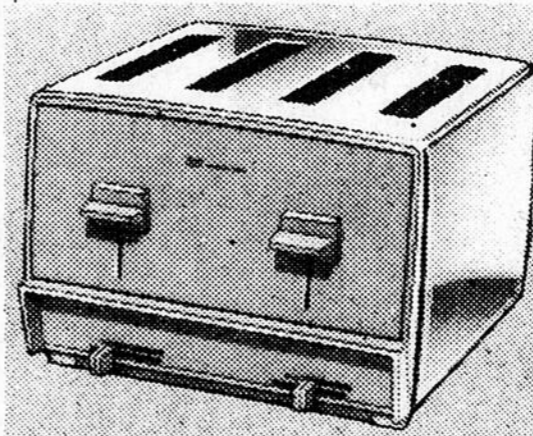
Aide à "dérider" les faux plis tenaces. Fil réversible. 43-2539



## Grille-pain/Four très pratique pour mets vite faits

Proctor-Silex **28<sup>88</sup>**

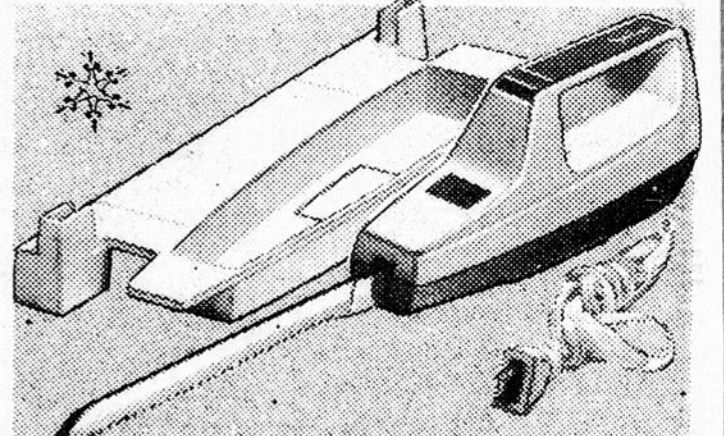
Fait 2 rôties et chauffe, en four, jusqu'à 500°F. 43-1157



## Grille-pain Proctor-Silex à 4 tranches

Rabais \$5.00 Cour. \$39.99 **34<sup>99</sup>**

Commande Select-Ronic; ramasse-miettes à charnière. 43-0816



## Couteau électrique Moulinex de belle qualité!

Un bon achat! **18<sup>88</sup>**

Lames de 8" en acier inoxydable, manche de bonne prise. 43-2317



**MAGASIN ASSOCIÉ**



Profitez-en avec votre **CARTE CANADIAN TIRE** ou économisez avec nos **BILLETS-BONIS AU COMPTANT**

En plus! BILLETS-BONIS au comptant à nombre de magasins Canadian Tire

**JONQUIERE**  
 693, boul. St-François  
 Tél.: 542-3501  
 J.-W. LESSARD INC.

**CHICOUTIMI**  
 Place du Royaume  
 Tél.: 549-5014  
 Denis-R. Cantin Ltée,  
 propriétaire

**ALMA**  
 Coin du Pont et St-Luc  
 Tél.: 662-6618  
 Gilles Séguin Inc.

**DOLBEAU**  
 Les Galeries des Erables  
 Tél.: 276-2834  
 Les Entreprises  
 Robert Drolet Inc.